

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

L'Autorité de Contrôle Administratif / L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption



Centre de Recherche et d'Études sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CRSPCC)

Numéro 8, Juin 2025



**30
Juin**

**Partenaires pour
la protection
des intérêts de la patrie**

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

Numéro 8, Juin 2025



Un magazine culturel périodique
publié par :
l'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption
Préparé par :
Le Centre de recherche et d'études pour la prévention
et la lutte contre la corruption

Général / Amr Adel

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif
Président du Conseil d'administration
de l'Académie

Supervision générale

Premier Sous-Secrétaire Khaled Abd El-Rahman

Conseiller du Président de l'Autorité de Contrôle
Administratif pour les affaires de l'Académie
égyptienne de lutte contre la corruption

Rédacteur en chef

Premier Sous-Secrétaire Dr. Mohamed Salama

Président adjoint de l'Autorité de Contrôle
Administratif, chargé des recherches en matière de
prévention et de lutte contre la corruption

Directeur de la Rédaction

Sous-Secrétaire, Dr/ Alaa Al-Ouaini

Directeur adjoint de l'Académie Égyptienne de Lutte
contre la Corruption pour le Centre de Recherche et
d'Études sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption

Directeur Adjoint de la Rédaction

Monsieur/ Fouad Darwish

Chef de groupe - Centre de Recherche et d'Études sur la
Prévention et la Lutte contre la Corruption

Conseiller de presse:

Ahmed Ayoub

Directeur artistique et graphiste:

Mostafa Saeed Abu-Stait



الاصدار الرقمي الإلكتروني
باللغة العربية

Digital Edition
English Version

L'Édition Numérique
Version Française



Je vous parle avec toute la sincérité et la loyauté requises : La lourde responsabilité que nous portons collectivement, ainsi que le moment historique que nous vivons aujourd'hui, nous imposent de placer l'intérêt suprême de notre Nation au-dessus de toute autre considération, et d'œuvrer ensemble – main dans la main – à la résolution des conflits et des dossiers cruciaux qui secouent notre région, au premier rang desquels figure la Cause palestinienne : une cause centrale pour laquelle il ne saurait y avoir de compromis sur la justice, ni de renoncement au droit.

Œuvrons ensemble au renforcement de notre coopération; faisons de notre unité une force, et de notre complémentarité un moteur de développement, convaincus que nos peuples arabes méritent un avenir à la hauteur de la grandeur de leur passé et de la gloire de leur civilisation. Avançons avec fermeté et détermination, et faisons de ce sommet un tournant vers un avenir meilleur et plus radieux pour notre Nation arabe.

Le Président Abdel-Fattah El-Sisi

Clôture de son discours à l'ouverture du
34e Sommet arabe à Bagdad
17 mai 2025





L'Autorité de Contrôle Administratif veille, à travers la coopération avec l'ensemble des entités administratives – représentées par les ministères, les universités, les gouvernorats et les divers organes de l'État – ainsi qu'avec toutes les composantes de la société, y compris les représentants du secteur privé, les personnes aux capacités différentes et les institutions de la société civile, à diffuser la culture de la gouvernance et les valeurs d'intégrité au sein de la société. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adoption par l'État égyptien d'une approche claire en matière de prévention et de lutte contre la corruption, à travers la mise en œuvre de ses engagements internationaux, notamment ceux contenus dans la Convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que les mesures prévues par la troisième version de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption. L'Autorité poursuit également sa mission de diffusion du savoir et de la connaissance auprès des chercheurs et étudiants de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption, dans le but ultime de prévenir et d'éradiquer la corruption — deux objectifs que l'Autorité s'emploie à atteindre avec l'ensemble de ses partenaires à tous les niveaux.

Général / Amr Adel
Président de l'Autorité de Contrôle Administratif



Numéros
précédents

Damir Al-Watan

Numéro 1

Publié comme le premier numéro culturel spécialisé dans le domaine de la Lutte contre la Corruption et des Sciences connexes en 2021 :

- Présidence de l'Égypte de la Conférence des États parties
- Technologies pour davantage de Transparence et d'Intégrité
- Développement Durable et Lutte contre la Corruption

Numéro 2

- Stratégie, Sécurité Nationale et Gestion des Crises
- Cadre réglementaire et juridique pour la Lutte contre la Corruption
- Éthique et Compétences en leadership
- Gouvernance et Utilisation des Données et Informations

Numéro 3

- La Bataille de la Sensibilisation face à la Corruption et sa Lutte en temps d'Urgence et de Crises
- Analyse de la Stratégie Égyptienne pour lutter contre le Blanchiment d'argent et la Migration illégale



Numéro Documentaire

Le numéro Spécial Documentaire du Magazine Damir Al-Watan « Conscience de la Patrie » a été publié, incluant les actes de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Charm El-Cheikh (la ville de la paix) du 13 au 17 décembre 2021.

Numéro 4

- Développement Durable dans un Monde en mutation
- Impact des Données et des Informations sur les Capacités de Prise de Décision
- Un âge d'or pour l'Autonomisation des Femmes Égyptienne
- Gestion stratégique et Economie égyptienne

Numéro 5

- Présentation d'une Expérience Africaine de Lutte contre la Corruption (Mali)
- Le Rôle de la Technologie et de la cybersécurité dans le soutien aux efforts nationaux de Lutte contre la Corruption
- Le Rôle clé de la Coopération Internationale dans la Lutte contre la Corruption Transfrontalière

Numéro 6

- Contributions Remarquables de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Ligue des États arabes
- Le Combat pour le Développement Durable en Afrique
- Criminalisation de la Corruption des fonctionnaires publics étrangers
- Mécanismes de Recouvrement des Fonds issus de la Corruption

Numéro 7

- La Volonté de Changement et sa Gestion
- L'Autonomie des Crimes de Blanchiment d'Argent
- L'Approche de la Lutte contre la Corruption en Afrique et l'Expérience du Qatar
- L'Importance de la Formation, des Tendances Modernes et de la Numérisation en tant qu'Outils de renforcement des Valeurs de Transparence



Tous les numéros du magazine "Conscience de la Patrie" sont publiés sur le site web de la Banque Égyptienne du Savoir.



CONTENU



La Transformation
cognitive et
l'Enseignement en
Égypte

Dr. Moataz Khorshid

20

Évolution du Rôle des
Ressources Humaines
au sein des Organes et
Autorités de Contrôle

Sous-Secrétaire/
Ahmad Nour



24



Réseau des
Parlementaires
Africains contre la
Corruption (APNAC)
Le Parlementaire
Face au Défi de
la Lutte Contre la
Corruption

Dr/ Fabrice Fifonsi

28

L'Hégémonie Douce..
Comment les Cultures
s'érodent à l'ère
numérique?!

Khaled El-Barmawi



32



Comment Lutter contre
la Corruption à l'ère de
l'Intelligence Artificielle ?

Dr/ Marwa El-Hefnawy

36



Lutter contre les Rumeurs comme Levier de
Lutte contre la Corruption
« Faire face à la Désinformation et
aux Contenus Trompeurs »

Premier Sous-Secrétaire / Dr. Mohamed Salama

Rédacteur en chef

12



Vision Prospective de la Stratégie
Égyptienne

Général Dr/ Samir Farag

16

Réalisations
de l'Académie
Égyptienne de
Lutte contre la
Corruption en
quelques mois

40





Lutter contre les Rumeurs comme Levier de Lutte contre la Corruption

« Faire face à la Désinformation et aux Contenus Trompeurs »



ضمير
الوطن

Premier Sous-Secrétaire / Dr. Mohamed Salama

■ Rédacteur en chef



Les rumeurs représentent un défi majeur menaçant la sécurité et la stabilité des sociétés. Elles altèrent gravement la pensée et la perception des citoyens quant à la nature des faits et à la véracité des informations, provoquent des divisions d'opinion, troublent l'opinion publique, et portent atteinte aux niveaux de conscience et de culture. Ce phénomène entrave directement les efforts de réforme et de développement.

Rumeurs et Efforts de lutte contre la corruption

Certains pourraient penser qu'il n'existe aucun lien entre la propagation des rumeurs et les efforts de lutte contre la corruption, comme s'il s'agissait de deux sphères sans rapport, l'une n'interférant en rien avec l'autre. Or, la réalité est bien différente. Il suffit d'imaginer qu'une rumeur circule à propos d'une décision prise d'un responsable, ou concernant la mise en œuvre d'un projet de service public relevant d'une préfecture ou d'un ministère — ce qui, en réalité, se produit régulièrement. Une telle rumeur peut gravement entacher la crédibilité du responsable concerné, nuire à la gestion du projet, et compromettre les bénéfices attendus de sa réalisation. Elle peut également affecter la performance de certains individus ou institutions. Dans ce cas, il est possible de limiter ses effets en s'adressant aux cercles d'influence touchés par la rumeur, en diffusant des faits avérés, des informations exactes et des données fiables. L'objectif est alors clair : désamorcer la rumeur, la contredire et démasquer les mensonges ou les manipulations qu'elle véhicule.

Mais lorsque les rumeurs prennent pour cible les efforts mêmes de lutte contre la corruption, les conséquences deviennent bien plus graves. Il ne s'agit plus simplement de nuire à un service ou à un responsable : c'est l'action de l'État elle-même qui est mise en cause, et plus encore, la légitimité de son rôle de rempart contre les pratiques corrompues et ceux qui les commettent. Dans ce contexte, la rumeur nuit également à la stratégie nationale de lutte contre la corruption, en semant le doute quant à la crédibilité des organes de contrôle et à leurs procédures. Elle fragilise la confiance — pourtant bien établie — que le citoyen accorde à ces institutions, qui représentent l'un des derniers et plus importants recours pour obtenir réparation, déposer plainte ou se voir rétablir dans ses droits face aux effets néfastes d'actes de corruption dont il pourrait être victime.

Nature de la rumeur

La rumeur se définit comme une information, une déclaration, une idée ou une nouvelle dont la source n'est pas fiable, ou qui contient des faits tronqués, sortis de leur contexte, ou vidés de leur substance véritable, avant d'être diffusés parmi le grand public pour leur donner l'apparence de la véracité. Cette diffusion s'opère souvent sous une forme attrayante, parfois intrigante, à travers divers canaux tels que les réseaux sociaux, la presse à sensation (tabloids) ou certaines chaînes de télévision par satellite. Le message est relayé largement dans l'espace informationnel ciblé, dans le but de convaincre un public donné de la crédibilité supposée du contenu.

Origine et Objectifs de la rumeur

L'origine et la source d'une rumeur varient en fonction du moment, des circonstances de sa diffusion et des objectifs qu'elle poursuit. Toutefois, elle vise dans la plupart des cas à semer la confusion, à nuire à des faits établis ou à ternir une réputation — qu'il s'agisse d'entités, de personnalités ou de symboles — dans le but d'en tirer des profits d'ordre financier, politique, social, ou autre. La source peut être un individu, un parti, un groupe de pression, ou toute autre entité cherchant à affaiblir la confiance envers ceux qu'elle considère comme des adversaires, en fonction de ses intérêts propres.

Fabrication et Diffusion de la rumeur

L'initiateur d'une rumeur cible généralement une information d'ordre législatif, financier ou administratif qui touche une ou plusieurs catégories sociales — comme les retraités, les élèves ou les étudiants, entre autres. La rumeur peut porter sur une revendication nécessitant, selon le public concerné, une intervention législative ou une décision judiciaire, ou encore une mesure administrative répondant à leurs attentes, sans considération de sa légitimité ou de sa faisabilité réelle.

Il arrive également qu'une rumeur prenne pour cible une déclaration gouvernementale, des documents officiels ou des besoins urgents à portée nationale. Son objectif est alors de

falsifier ou de déformer le contenu afin de saper la confiance dans certaines institutions — y compris celles qui jouissent d'une forte crédibilité auprès des citoyens — et, plus largement, de jeter le discrédit sur le gouvernement ou les appareils de l'État. Ce type de manœuvre est souvent le fait de groupes dits « exclusifs » ou radicaux, animés par des intentions politiques visant à occulter les aspects positifs de l'action publique et à instiller le doute quant à la légitimité des institutions étatiques.

Moyens de diffusion et Public ciblé

Autrefois, la propagation des rumeurs se limitait principalement à leur répétition dans des cercles sociaux restreints ou lors de rassemblements, afin d'assurer leur diffusion auprès d'un large nombre de personnes. Certaines rumeurs étaient également reprises dans certains journaux comme matière à sensation. Leur dissémination se poursuivait ensuite par le bouche-à-oreille. Avec l'évolution des technologies de l'information, il est désormais possible de diffuser une rumeur avec une facilité et une rapidité sans commune mesure avec les moyens traditionnels. Les plateformes en ligne, les journaux électroniques et surtout les réseaux sociaux permettent aujourd'hui une propagation en chaîne, de manière séquentielle et continue, suivant un modèle en cascade.

Le public ciblé varie selon la nature et le contenu de la rumeur, ainsi que les objectifs recherchés par sa diffusion. Certaines visent des catégories précises telles que les hommes d'affaires, les investisseurs en bourse ou les clients bancaires disposant d'économies. Dans ce cas, les rumeurs portent souvent sur la conjoncture économique ou sur certaines décisions financières — par exemple en matière de fiscalité, de douanes, de taux de change, de taux d'intérêt, ou encore de fluctuation des marchés boursiers et du prix de l'or.

D'autres rumeurs concernent des informations d'intérêt quotidien pour l'ensemble des citoyens, telles que la disponibilité des produits de première nécessité. Elles peuvent insinuer une pénurie ou une rareté, ce qui crée une panique sur les marchés, encourage la constitution de stocks et alimente un marché parallèle en dehors des circuits de distribution officiels.

Certaines rumeurs relèvent du domaine de la santé : elles évoquent la pénurie de médicaments ou de matériel médical, ou encore la propagation de symptômes d'une maladie donnée. Ce type de rumeur vise à ébranler la confiance dans le système de santé publique, notamment en matière de médecine préventive. De telles situations peuvent être amplifiées par ce que l'on appelle des troubles somatoformes collectifs, où des symptômes sont ressentis de manière psychogène par des groupes entiers dans les lieux de rassemblement. Le même schéma se retrouve dans tous les secteurs visés par les campagnes de désinformation : semer le doute, susciter la confusion ou provoquer des effets négatifs perceptibles sur le terrain.

Identifier les sites et pages diffusant des rumeurs

Le lecteur ordinaire peut, avec un minimum d'attention,



Une telle rumeur peut gravement entacher la crédibilité du responsable concerné, nuire à la gestion du projet, et compromettre les bénéfices attendus de sa réalisation. Elle peut également affecter la performance de certains individus ou institutions. Dans ce cas, il est possible de limiter ses effets en s'adressant aux cercles d'influence touchés par la rumeur, en diffusant des faits avérés, des informations exactes et des données fiables. L'objectif est alors clair : désamorcer la rumeur, la contredire et démasquer les mensonges ou les manipulations qu'elle véhicule.



reconnaître le manque de fiabilité des sites ou pages qui propagent des rumeurs, afin de les signaler, de les bloquer ou de dénoncer leur caractère fallacieux. Plusieurs signes permettent de les identifier, parmi lesquels :

Création sous de fausses identités : Ces pages ou sites sont souvent créés sous des noms fictifs, que ce soit pour des personnes ou des entités, avec l'usage d'une image de profil symbolique ou d'une illustration graphique impersonnelle.

Dénomination trompeuse : Le nom de la page ou du site se veut généralement évocateur, prétendant révéler des « vérités cachées », « observer les faits » ou offrir des informations supposément inaccessibles au citoyen lambda.

Régénération rapide après signalement : Lorsqu'une page est signalée par des utilisateurs lésés ou exposée pour manque de fiabilité, elle est souvent recrée rapidement sous le même nom ou un nom dérivé. Les mêmes contenus, documents et informations mensongères y sont remis en ligne afin de maintenir la rumeur vivante et d'en prolonger l'effet.

Des relais au discours radicalisé : Les personnes qui diffusent ces fausses nouvelles ou les accueillent favorablement affichent généralement des opinions extrêmes sur leurs propres pages. Ils font preuve d'un rejet systématique de toute réalité sociale et utilisent un langage virulent, souvent truffé d'insultes, d'accusations de trahison ou de soumission à des institutions reconnues. Leurs commentaires sont souvent rédigés selon des formules stéréotypées, voire automatisées, dissuadant les internautes de leur répondre, de peur d'être attaqués ou diffamés à leur tour.

Propagation de fausses bonnes nouvelles : Ces pages diffusent parfois de fausses annonces selon lesquelles l'État s'apprêterait à prendre des décisions favorables, très attendues par certaines catégories de citoyens. Il peut s'agir de rumeurs sur des projets de lois, des annulations de textes en vigueur ou des mesures nécessitant des procédures constitutionnelles, comme un passage devant le Parlement. Ces annonces, irréalisables à court terme, nourrissent la déception, et contribuent à installer un climat de méfiance envers la capacité de l'État à tenir ses engagements.

Absence de vérification des documents joints : Bien souvent, le lecteur se contente du texte affiché sur la page sans prendre la peine d'examiner les documents annexés. Or, une lecture attentive de ces documents permet de constater la conformité des démarches entreprises et l'intérêt réel de l'administration pour le bien des citoyens. Ces pièces démentent formellement le contenu mensonger du message publié, ce qui souligne l'importance, pour chaque citoyen, de faire l'effort minimal de vérification afin de rétablir la vérité et d'exposer les auteurs de désinformation.

Le Rôle du gouvernement et du citoyen dans la lutte contre les rumeurs

La lutte contre les rumeurs ne saurait être l'apanage exclusif de l'État et de ses institutions. Elle requiert également

une implication personnelle du citoyen, qui demeure la cible principale de la diffusion et de la propagation des rumeurs.

Premièrement : Le Rôle du gouvernement

Élaboration d'une stratégie globale : Il est impératif que le gouvernement et les institutions publiques adoptent une stratégie générale — ainsi que des stratégies sectorielles — pour contrer les rumeurs à tous les niveaux : individuel (notamment lorsqu'elles visent des figures publiques), local, national ou même international. Ces stratégies doivent inclure des mesures concrètes et rigoureuses, telles que l'analyse du contenu des rumeurs, la mise en évidence de leurs contradictions et de leur caractère mensonger, jusqu'à leur démenti formel et leur réfutation.

Réactivité dans la réponse : Il est essentiel de ne pas tarder à réagir sous prétexte de devoir rassembler les faits avant de publier une réponse. La rumeur doit être rapidement et fermement démentie, de manière claire et équilibrée, en s'appuyant sur les premières informations disponibles, tout en continuant à fournir des données complémentaires jusqu'à la publication d'un communiqué complet et documenté.

Utilisation de plateformes crédibles : Les autorités doivent s'appuyer sur des plateformes d'information crédibles et largement diffusées afin de publier des contenus démystifiant les rumeurs. Il est également

important d'évaluer les réactions du public à ces contenus afin de perfectionner les méthodes et les formulations utilisées pour combattre efficacement les rumeurs.

Deuxièmement : Le Rôle du citoyen

Acteur principal de la riposte : Le citoyen est à la fois la cible principale des rumeurs et le premier rempart contre leur propagation. Il lui incombe donc de faire preuve de discernement dans le choix des plateformes, sites et pages qu'il suit régulièrement, en prêtant attention à la fiabilité des contenus qu'il consulte.

Distinction entre expérience personnelle et intérêt collectif : Il est essentiel que le citoyen évite de transformer une mésaventure personnelle ou une plainte à l'encontre d'un service administratif en rumeur destinée à nuire à une institution. Il doit faire preuve d'objectivité et de responsabilité, mettant en avant l'intérêt général plutôt que des frustrations individuelles — c'est ce que l'on appelle le sens du sacrifice de soi pour le bien commun.

Suivi des sources officielles : Le citoyen doit veiller à consulter



les sources officielles et les canaux d'information fiables afin d'accéder à des données vérifiées et connaître la réalité des faits en circulation.

Les Efforts déployés pour lutter contre les rumeurs

En 2021, l'ancien procureur général a chargé les avocats généraux et les présidents de parquet de surveiller les médias et les réseaux sociaux, et d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre en cas de diffusion de fausses nouvelles, de déclarations mensongères ou de rumeurs, en application des principes de la charte du travail journalistique.

Le centre médiatique du Conseil des ministres a publié un rapport en 2014 sur les efforts déployés dans la lutte contre la corruption. Il est souhaitable que cette initiative soit reconduite chaque année, sous la forme d'un bilan annuel recensant les rumeurs les plus dangereuses, celles visant les efforts de développement, les taux de propagation des rumeurs dans les différents secteurs (économie, santé, éducation, etc.), ainsi que leur fréquence mensuelle. L'analyse de ces données permettrait d'identifier les méthodes les plus efficaces pour contrer la diffusion de ces informations falsifiées.

Dans le secteur associatif et syndical, un Centre de lutte contre les rumeurs et le chaos informationnel sur les réseaux sociaux a été inauguré au sein du Syndicat des professionnels des médias, en présence de hauts responsables, de dirigeants syndicaux et de représentants d'agences de presse internationales.

De nombreuses institutions étatiques organisent régulièrement des événements et des formations destinés à

sensibiliser leurs personnels aux enjeux de la cybersécurité, à la protection des données personnelles, à la vérification des informations diffusées, et à la lutte contre les rumeurs.

Les Actions menées par l'Autorité de Contrôle Administratif (ACA)

L'Autorité a organisé plusieurs cours de sensibilisation à destination de ses agents pour les former à la lutte contre les rumeurs, ainsi que des formations sur la cybersécurité et la protection des informations personnelles et officielles. Ces initiatives ont été menées tant au niveau national que régional, en collaboration avec des partenaires dans plusieurs pays arabes, au siège de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption.

Dans le cadre de l'enseignement du marketing social destiné aux étudiants en cycle supérieur (diplôme et master), l'accent a été mis sur l'importance de la vérification des informations, sur le rejet et la lutte contre les rumeurs. Plusieurs recherches ont abouti à la proposition de slogans de sensibilisation contre la corruption et les fake news, tels que :

- « Vérifie avant de croire »
- « Fais-la s'arrêter chez toi »
- « Réfléchis avant de partager »
- « Vérifie une minute, tu trouveras la vérité »

Ces formules illustrent une volonté d'adapter les messages de sensibilisation aux formats courts et percutants propres aux échanges numériques contemporains.

Conclusion

Il ne fait aucun doute que la fabrication et la diffusion de rumeurs constituent un phénomène ancien, profondément enraciné dans l'histoire des sociétés humaines et intrinsèquement lié à la nature même de l'homme, en tant qu'être social par excellence. Toutefois, ce phénomène a connu une amplification sans précédent avec l'essor des technologies modernes, la multiplicité et l'expansion des réseaux sociaux, ainsi que des chaînes de télévision satellitaires. Ce phénomène engendre une grande confusion, alimentée par les effets négatifs de la rumeur : déformation ou fragmentation des faits, compréhension partielle ou biaisée des réalités, et propension à croire aux fausses informations comme mécanisme de déni des pressions ambiantes, qu'elles soient d'ordre économique, social ou autre.

Dans ce contexte, il devient indispensable de mobiliser des efforts importants pour affronter les rumeurs de manière rigoureuse, à travers une méthode scientifique et un plan stratégique clair porté par l'État et ses différentes institutions. Il est tout aussi essentiel que le citoyen joue un rôle actif, en exerçant son esprit critique, en affinant sa compréhension des informations qui l'entourent et en apprenant à identifier et déconstruire les discours fallacieux. Ce discernement contribue à freiner la propagation des rumeurs et constitue l'un des piliers des valeurs de loyauté et d'attachement à la nation. C'est ainsi que l'on pourra faire émerger une culture de l'objectivité et de la critique constructive, en appui aux stratégies de développement de l'État, dans l'optique de bâtir une société moderne et progressiste.



Vision Prospective de la Stratégie Égyptienne



ضمير الوطن



L'élaboration annuelle de stratégies par chaque État est d'une importance capitale, en fonction des évolutions qui affectent sa sécurité nationale. En général, les États s'appuient sur l'établissement de visions stratégiques générales à long terme, s'étendant sur les cinq années à venir.

Cependant, il est indispensable d'apporter des ajustements annuels à cette stratégie en fonction de la nature des mutations mondiales sur les plans politique, militaire et économique, qui s'imposent sur la scène internationale et peuvent avoir un impact direct ou indirect sur l'État.

Dans le cas de l'Égypte, elle adopte des stratégies générales spécifiques dans ses relations avec les pays et les blocs internationaux, en accord avec sa souveraineté et en adéquation avec sa sécurité nationale qui demeure l'axe central autour duquel s'articulent ses décisions stratégiques et ses choix politiques futures.

Général Dr/ Samir Farag

■ Ancien Gouverneur de Louxor – Expert en affaires militaires

Stratégies et Cercles de la sécurité nationale égyptienne

L'approche stratégique de l'Égypte s'inscrit dans une logique des cercles de la sécurité nationale, répartis en trois zones : les cercles éloignés, les cercles proches, et ceux qui, en s'entrecroisant, forment les cercles dits « sensibles », à la nature instable, évoluant au gré des mutations mondiales.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la stratégie adoptée par l'Égypte à l'égard des grandes puissances, qui influencent sa sécurité nationale de loin tout en constituant dans le même temps une extension de celle-ci.

Cette stratégie englobe les cercles éloignés de la sécurité nationale égyptienne, à savoir : le cercle américain, le cercle européen (hors Russie), le cercle russe, le cercle asiatique, et enfin le cercle sud-ouest asiatique.

L'ordre de ces cercles a été défini en fonction de leur importance stratégique pour l'Égypte :

Parmi les cercles éloignés de la sécurité nationale égyptienne, les États-Unis qui occupent une place prépondérante, et ce pour plusieurs raisons, notamment la dépendance marquée de l'Égypte à l'égard de l'armement américain, dans le cadre de l'aide militaire accordée en vertu de l'accord de paix de Camp David. À cela s'ajoute la puissance politique des États-Unis et leur soutien actuel à l'Égypte, en dépit des désaccords parfois profonds qui peuvent surgir, lesquels relèvent toutefois davantage de la dynamique naturelle des relations internationales que d'un réel changement stratégique.

Après l'arrivée au pouvoir du président Joe Biden, puis celle de Donald Trump, et en dépit des inquiétudes suscitées par leurs visions, décisions ou déclarations, tous deux ont

manifesté, à maintes occasions, leur volonté de rétablir l'équilibre dans les relations politiques et militaires entre l'Égypte et les États-Unis, après des années de déséquilibre stratégique causé par la politique du président Barack Obama, dont l'attitude intransigeante envers l'Égypte s'est traduite par la suspension de l'aide militaire et l'interruption, durant trois ans, des exercices militaires conjoints avec les États-Unis connus sous le nom de « Bright Star ».

Par ailleurs, au cours des dernières années, les États-Unis ont redéfini leur regard sur l'Égypte, la considérant désormais comme un acteur central de stabilité régional, notamment en raison de son rôle décisif dans l'instauration de cessez-le-feu entre les factions palestiniennes et Israël lors des quatrième et cinquième conflits de Gaza. Elle joue également un rôle crucial dans la guerre actuelle de Gaza, déclenchée le 7 octobre 2023 et toujours en cours depuis près de 19 mois, à travers ses efforts de médiation, ses initiatives d'apaisement et la gestion des échanges de prisonniers et d'otages israéliens et palestiniens.

Le contexte régional né de la guerre du 7 octobre a consacré l'émergence d'un rôle inédit pour l'Égypte, désormais placée à la tête du groupe de médiation entre le Hamas et Israël – un rôle incontournable, qu'aucun autre acteur ne saurait assumer à sa place. Par ailleurs, l'Égypte demeure le seul point de passage pour l'acheminement de l'aide humanitaire à destination de Gaza, que ce soit par voie terrestre ou aérienne. Dès les premières heures du conflit, elle a réaffirmé avec fermeté son refus de toute opération de déplacement ou de transfert des populations de Gaza vers le Sinaï, insistant sur la nécessité d'une résolution du conflit palestino-israélien fondée sur la solution à deux



États. Cette position a reçu le soutien des États-Unis, comme en témoignent les visites répétées des secrétaires d'État américains en Égypte, tant sous les administrations Biden que Trump, ainsi que celles du directeur de la CIA, en vue de favoriser un cessez-le-feu et de faciliter les échanges de prisonniers et d'otages.

Le rôle de l'Égypte dans le dossier du Moyen-Orient et les axes de ses relations extérieures

Aujourd'hui, les États-Unis prennent pleinement conscience de l'importance du rôle joué par l'Égypte dans le dossier du Moyen-Orient, la reconnaissant comme un acteur central appelé à façonner les dynamiques régionales dans les années à venir. Cette évolution de perception aura un impact direct sur la stratégie future que les États-Unis adopteront à l'égard de la région. Il en va de même pour la stratégie égyptienne vis à vis des États-Unis, dans un contexte où l'Égypte a besoin de leur soutien, tant sur le plan politique que militaire, notamment au sein des enceintes internationales.

La stratégie égyptienne à l'égard des pays européens, qui occupent la deuxième place dans l'ordre de priorité des cercles éloignés de la sécurité nationale égyptienne, revêt une importance particulière sur le plan politique, en raison du poids duquel jouit l'Union européenne sur la scène internationale. Ce poids constitue un appui précieux pour l'Égypte dans la défense de ses positions diplomatiques. S'y ajoutent les considérations géographiques : l'Égypte partage les rives de la Méditerranée avec plusieurs États membres de l'Union, tels que l'Espagne, la France, l'Italie,

la Grèce et Chypre. Tous ces pays ont un intérêt commun avec l'Égypte à la sécurité en Méditerranée, ainsi qu'à la stabilité en Afrique du Nord — notamment en Libye, dont la situation représente un enjeu sensible et un prolongement naturel de la sécurité nationale égyptienne.

L'importance militaire de ces pays est également un facteur de poids. Les États membres de l'Union européenne partagent désormais la politique égyptienne de diversification des sources d'armement, en particulier en direction des marchés français, allemand et italien. L'on peut ainsi citer l'acquisition par l'Égypte de quatre sous-marins de dernière génération auprès de l'Allemagne, ainsi que de quatre frégates — trois fabriquées en Allemagne, la quatrième étant construite localement dans les chantiers navals d'Alexandrie. Cette coopération a contribué à renforcer la profondeur stratégique des relations égypto-allemandes.

Concernant les relations égypto-françaises, l'acquisition par l'Égypte des porte-hélicoptères Mistral, de frégates et d'avions Rafale illustre la convergence stratégique entre les deux pays. Il en va de même avec l'Italie, qui a fourni des frégates à l'Égypte. Les exercices militaires conjoints organisés en Méditerranée avec ces trois pays témoignent d'une intensification de cette coopération militaire, notamment dans le but de sécuriser les ressources gazières égyptiennes en Méditerranée orientale.

Par ailleurs, les relations économiques entre l'Égypte et les pays de l'Union européenne représentent un troisième pilier de l'importance de ce cercle pour la sécurité nationale. L'Égypte cherche à accroître le taux d'échanges commerciaux



avec ces pays, à renforcer le partage d'expertises à travers des accords de coproduction, et à bénéficier de leur soutien dans les accords économiques conclus, en particulier avec la Banque mondiale — soutien particulièrement crucial dans le contexte économique actuel.

S'agissant de la stratégie égyptienne vis-à-vis de la Russie — troisième cercle de sécurité nationale éloigné — celle-ci occupe aujourd'hui une place distincte, succédant à l'ex-URSS qui, par le passé, figurait en deuxième position dans l'ordre d'importance. Bien que la place de Moscou ait reculé dans la hiérarchie stratégique, l'Égypte lui consacre un axe spécifique, différencié de celui réservé à l'Europe ou à l'Asie, en raison de la solidité des relations bilatérales dans les domaines politique, économique et militaire.

Sur le plan économique, le tourisme russe constituait historiquement une part substantielle des revenus du secteur touristique égyptien, couvrant une large part de ses besoins jusqu'à ce que la guerre en Ukraine provoque une interruption brutale de ces flux, avec des répercussions sévères sur l'économie nationale, dont les effets se font encore sentir. L'Égypte espère une reprise rapide de ce tourisme. Le commerce bilatéral joue également un rôle déterminant, notamment dans le secteur agricole, avec des exportations majeures d'oranges et de pommes de terre vers la Russie. Celle-ci fournit en retour une part significative du blé consommé en Égypte. À cela s'ajoute le projet du réacteur nucléaire d'El-Dabaa, fruit d'un accord entre les deux gouvernements, qui représente une avancée majeure tant pour l'économie russe que pour la transition énergétique de l'Égypte, laquelle devrait accéder à l'énergie nucléaire à l'horizon 2028. La création par la Russie d'une zone stratégique dans la région du canal de Suez constitue un autre levier important du rapprochement stratégique entre les deux pays.

Sur le plan politique, le retour de la Russie dans les

« eaux chaudes » de la Méditerranée a renforcé son influence régionale, notamment dans le dossier syrien, qui présente pour l'Égypte un intérêt vital en matière de sécurité nationale. D'où la volonté commune des deux pays de consolider leurs relations politiques, comme en attestent les fréquentes rencontres bilatérales entre leurs présidents, notamment lors des célébrations de la victoire russe ou dans le cadre des sommets des BRICS. Ces échanges se prolongent également au niveau ministériel, notamment dans les domaines stratégiques, avec des visites croisées entre les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des deux pays.

Enfin, sur le plan militaire, l'armement russe continue

de constituer une part significative de l'arsenal égyptien. Cela inclut à la fois les équipements anciens, encore en service et utilisés par de nombreuses branches et unités des forces armées égyptiennes, qui nécessitent des pièces de rechange de fabrication russe pour leur maintenance, ainsi que les équipements modernes acquis ces dernières années dans le cadre de la stratégie égyptienne de diversification des sources d'armement et de développement des industries militaires.

Passons ensuite à la stratégie égyptienne à l'égard de l'Asie, qui reflète son approche du quatrième cercle éloigné de sa sécurité nationale. À mon sens, des efforts considérables restent nécessaires pour restaurer la position de l'Égypte dans cette dimension stratégique, telle qu'elle prévalait sous le président Gamal Abdel Nasser à travers le Mouvement des non-alignés. Toutefois, il convient de reconnaître les efforts constants et actuels visant à renforcer la coopération avec la Chine et à développer les relations bilatérales avec ce pays, considéré comme l'un des piliers majeurs de ce cercle asiatique pour l'Égypte. Cela s'inscrit dans le contexte de l'émergence de la Chine en tant que grande puissance, dotée

« L'approche stratégique de l'Égypte s'inscrit dans une logique des cercles de la sécurité nationale, répartis en trois zones : les cercles éloignés, les cercles proches, et ceux qui, en s'entrecroisant, forment les cercles dits « sensibles », à la nature est instable, évoluant au gré des mutations mondiales. »



Les tensions dans les zones relevant des cercles de la sécurité nationale de l'Égypte sur l'ensemble des axes stratégiques

d'un poids significatif sur les plans politique, économique et militaire, et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, tout en entretenant des relations solides avec la plupart des pays du continent africain. L'Égypte a d'ores et déjà commencé à tirer parti de la position chinoise, notamment dans le domaine militaire, dans le cadre de sa stratégie de diversification des sources d'armement, la Chine proposant des équipements modernes et performants à des prix compétitifs. Par ailleurs, l'Égypte élabore un plan visant à attirer un plus grand nombre de touristes chinois, dans le cadre d'une nouvelle stratégie de diversification des sources de revenus touristiques, afin d'éviter des chocs aussi violents que ceux causés par l'arrêt du tourisme russe.

Récemment, sous la présidence d'Abdel Fattah el-Sisi, l'Égypte s'est concentrée sur la relance de ses relations avec les pays africains, à l'image de ce qui prévalait sous Gamal Abdel Nasser. Cet effort est particulièrement marqué en cette année 2025, alors que les Nations Unies procèdent à une réorganisation du Conseil de sécurité, qui passera de cinq à neuf membres permanents. Dans ce cadre, un pays européen, probablement l'Allemagne, un pays asiatique, avec une forte probabilité pour le Japon, et un pays d'Amérique du Sud, où un choix se fera entre le Brésil et l'Argentine, seront sélectionnés. Pour l'Afrique, une compétition aura lieu entre l'Égypte et l'Afrique du Sud. Ainsi, le président el-Sisi déploie actuellement tous ses efforts pour renforcer les liens avec les pays africains, dans l'objectif de faire accepter la candidature de l'Égypte comme représentante du continent au Conseil de sécurité l'année prochaine.

Troisièmement, la stratégie égyptienne s'oriente vers

les pays du bassin du Nil, suivis, quatrième, des pays du bassin de la mer Rouge, puis, cinquième, et enfin, celle relative aux pays du bassin méditerranéen.

Cette classification et cet ordre reflètent l'impact direct et significatif de ces pays sur la sécurité nationale égyptienne, en particulier ceux du voisinage immédiat. C'est sur cette base que sont élaborées les stratégies directes à leur égard, que sont définis les plans futurs d'armement des forces armées égyptiennes, et que sont conclus les accords politiques, économiques, culturels et même sportifs.

Le conflit israélo-iranien

Avec l'élargissement du cercle du conflit au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran, et l'intervention des États-Unis en soutien à l'entité sioniste — que ce soit par la fourniture d'armes et de munitions ou par une intervention militaire directe visant à détruire l'arsenal nucléaire iranien, ce qui s'est effectivement produit —, la vision stratégique impose de reconnaître que de telles mesures annoncent des conséquences désastreuses pour l'ensemble de la région. Cela rend nécessaire l'adoption d'initiatives diplomatiques internationales intensives, soutenues par des médiations régionales influentes, afin d'éviter une escalade et une extension du conflit. Il convient de faire appel à la raison et à la sagesse dans une tentative sérieuse de contenir les effets dévastateurs de cette confrontation.

En conclusion, les cercles de la sécurité nationale égyptienne, malgré leurs différentes portées, reposent sur un ensemble de priorités, au premier rang desquelles la réalisation des intérêts suprêmes de l'État égyptien, le renforcement de ses capacités stratégiques et militaires, ainsi que la protection de sa sécurité nationale et de ses ressources face aux défis qui menacent la région, l'Égypte en étant au cœur.

Ces priorités s'alignent également sur les principes fondamentaux de l'État égyptien, notamment la diversification des relations et de l'armement, ainsi que la non-ingérence dans les affaires des autres pays.

Les priorités de l'Égypte au sein de ses cercles de sécurité nationale continueront d'être guidées par un principe unique : celui de l'intégration, de la coopération, du partenariat et de l'égalité, sans autre alternative.



La Transformation cognitive et l'Enseignement en Égypte



ضمير الوطن

Dr. Moataz Khorshid

■ Ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



Depuis l'aube du troisième millénaire, le monde connaît une « révolution cognitive mondiale » sans précédent, multidimensionnelle tant sur les plans scientifique que technologique, dont les répercussions en matière de développement ne cessent de croître. Cette révolution se caractérise par la profondeur de son impact et l'étendue de ses domaines d'application, et devrait contribuer à l'émergence d'un nouvel ordre mondial dans lequel le progrès des nations et la réalisation de leurs objectifs globaux seront étroitement liés à leur transformation cognitive, entendue ici dans son acception la plus large et la plus inclusive. Dans ce contexte, les décideurs ont besoin d'indicateurs fiables pour formuler des politiques efficaces et comparer les avancées des pays vers une économie et une société fondées sur le savoir. Ce mouvement s'est accompagné de la mise au point d'indicateurs analytiques destinés à évaluer la performance cognitive des États, parmi lesquels figurent notamment l'Indice de l'économie de la connaissance de la Banque mondiale (Knowledge Economy Index WB), l'Indice de l'économie de la connaissance de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (EBRD Knowledge Economy), ainsi que l'Indice mondial de la connaissance (Global Knowledge Index), élaboré conjointement par le Programme des Nations Unies pour le développement et la Fondation Mohammed ben Rached pour la connaissance.

L'Indice mondial de la connaissance évalue les performances des pays en se fondant sur sept secteurs ou axes contribuant à la production, à la diffusion et à l'application du savoir : l'enseignement préuniversitaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation, l'économie fondée sur la connaissance, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que les environnements propices au développement. Depuis sa première édition en 2017 jusqu'à son dernier rapport publié en 2024, cet indice a permis de dégager un ensemble de caractéristiques générales des performances cognitives des pays, tout en identifiant les spécificités propres à chacun d'eux. Il convient de souligner que l'indice accorde aux trois niveaux du secteur éducatif une pondération significative, estimée à environ 45 % de la valeur globale de l'indicateur synthétique mondial de la connaissance, ce qui témoigne de l'importance relative de l'éducation dans le processus de transformation cognitive souhaité.

L'Égypte a enregistré une performance cognitive modeste en 2024, se classant au 90^e rang dans l'Indice mondial de la connaissance, et au 86^e dans l'Indice mondial de l'innovation. Elle s'est également positionnée au 28^e rang sur 35 pays à indice de développement humain élevé. En ce qui concerne les secteurs de l'infrastructure cognitive, l'enseignement technique et la formation professionnelle ont obtenu les meilleurs résultats, avec un classement supérieur à la moyenne mondiale : 43^e sur 141 pays évalués. En revanche, les performances des autres segments de l'enseignement se sont révélées modestes, l'enseignement préuniversitaire et l'enseignement supérieur occupant respectivement les 81^e et 107^e rangs à l'échelle mondiale.

Par conséquent, le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en Égypte a connu l'un des sauts qualitatifs les plus significatifs sur le plan cognitif au cours des dernières années. Cette dynamique s'est enclenchée notamment après son rattachement administratif au ministère de l'Éducation, l'adoption de stratégies plus réalistes et contemporaines, et la mise en œuvre de politiques prenant en considération son rôle crucial dans le développement au cours du troisième millénaire. Ainsi, le secteur a atteint en

2024 la 43^e place au classement mondial, alors qu'il occupait la 113^e position en 2017, la 103^e en 2018, pour atteindre le 80^e rang en 2020. Cette progression s'explique notamment par l'attention portée à son infrastructure, laquelle a atteint la 16^e position mondiale en 2024, et par sa première place ex æquo à l'échelle internationale en ce qui concerne le pourcentage d'étudiants inscrits dans ce type de formation postsecondaire non universitaire. À cela s'ajoute l'amélioration de l'indicateur mesurant l'augmentation de l'offre d'emplois dans les domaines de l'enseignement technique et de la formation professionnelle par rapport à l'ensemble des autres offres d'emploi, ce qui a permis à l'Égypte de se hisser au 16^e rang mondial la même année.

Malgré cette amélioration qualitative des performances, le secteur de l'enseignement technique et professionnel continue de souffrir de plusieurs insuffisances qui exigent l'adoption de politiques plus efficaces. Au premier plan de ces carences figure la qualité de la formation professionnelle, qui demeure à un niveau faible, avec un classement mondial très modeste (108^e place en 2024). Cette contre-performance est corroborée par la position reculée de l'Égypte (119^e) en matière de pourcentage d'entreprises offrant des formations professionnelles formelles. S'ajoute à cela le faible revenu moyen des travailleurs occupant des métiers techniques hautement qualifiés, l'Égypte se classant à la 96^e place mondiale sur ce critère.

En dépit des progrès notables enregistrés dans les performances du secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle — illustrés par sa 43^e place à l'échelle mondiale en 2024 —, le secteur de l'enseignement supérieur n'a pas connu d'amélioration comparable dans ses indicateurs cognitifs et leurs retombées sur le développement. En effet, l'enseignement supérieur égyptien a occupé une position reculée dans l'Indice mondial de la connaissance, se classant 107^e sur 141 pays évalués.

Amon avis, la dégradation des indicateurs de l'enseignement supérieur égyptien — qui est passé de la 95^e place en 2022 à la 107^e en 2024, après avoir culminé à la 42^e place mondiale en 2020 — peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le premier



Le secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle en Égypte a connu l'un des sauts qualitatifs les plus significatifs sur le plan cognitif au cours des dernières années. Cette dynamique s'est enclenchée notamment après son rattachement administratif au ministère de l'Éducation, l'adoption de stratégies plus réalistes et contemporaines

est l'absence de certains indicateurs éducatifs concernant l'Égypte, en particulier ceux relatifs aux dépenses allouées au processus éducatif, qu'elles soient publiques ou privées. À titre d'exemple, l'Indice mondial de la connaissance ne prend pas en compte certaines données comme la dépense publique par étudiant ou les rémunérations des enseignants en pourcentage du budget global de

l'enseignement supérieur. Toutefois, la dégradation rapide des résultats est principalement attribuable à la réforme introduite en 2021 par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a modifié les modalités de calcul des indicateurs de l'enseignement supérieur. Cette réforme s'est traduite par l'ajout de deux groupes de variables analytiques : le premier relatif à la diversité et à la liberté académique, le second aux résultats de l'enseignement supérieur et à leur adéquation avec les besoins du marché du travail.

Les résultats révèlent que l'Égypte occupe une position très reculée dans l'indice mondial de la liberté académique et de l'autonomie des universités, se classant au 133^e rang sur 141 pays dans l'édition 2024. Cet indice composite repose sur cinq dimensions : la liberté d'enseignement et de recherche, la liberté d'échange et de publication académiques, l'autonomie institutionnelle, l'intégrité du campus universitaire, ainsi



que la liberté d'expression académique et culturelle. Ce recul soulève des enjeux majeurs, notamment le rôle de plus en plus centralisé du Conseil suprême des universités, de ses comités sectoriels et de ses conseils spécialisés, la tendance à l'uniformisation des programmes universitaires au détriment de leur souplesse et de leur diversité, ainsi que certaines restrictions imposées à l'organisation de conférences scientifiques et aux échanges intellectuels et culturels avec l'étranger. Or, l'autonomie des universités et la garantie des libertés académiques sont largement reconnues, au niveau international, comme des critères fondamentaux de qualité et comme des leviers essentiels de réalisation des objectifs du développement humain. Il importe donc d'adopter des politiques susceptibles d'améliorer la situation actuelle, à savoir :

Premièrement, une redéfinition du rôle du Conseil suprême des universités s'impose, afin qu'il se concentre sur l'élaboration des grandes orientations stratégiques de l'enseignement supérieur et la détermination du rôle cognitif et développemental des universités à l'ère du troisième millénaire.

Deuxièmement, il convient de libérer les universités dans la conception de leurs visions stratégiques et de leurs plans d'avenir, notamment en ce qui concerne le choix de leur modèle pédagogique et scientifique, ainsi que leurs modalités de financement, à condition que ces choix respectent les exigences de qualité, d'excellence académique et de différenciation.

Troisièmement, il est essentiel de garantir l'autonomie du corps enseignant et de la direction académique dans la sélection des programmes d'enseignement et de recherche, en adéquation avec la stratégie propre à chaque université et les attentes de la société quant au rôle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la construction du capital humain.

Quatrièmement, le rôle de l'Autorité nationale pour l'assurance qualité et l'accréditation dans l'enseignement doit être renforcé, tout en affirmant son indépendance et

son rôle central dans la garantie de la qualité des universités égyptiennes.

Par ailleurs, la nouvelle structure de l'indice de la connaissance, adoptée depuis 2021, prend désormais en compte l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur sur le marché de l'emploi. Dans ce domaine, l'Égypte occupe également une place défavorable, se classant au 130^e rang mondial pour ce qui est du taux de chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur. Ce résultat s'inscrit dans une tendance générale de faiblesse observée dans les pays arabes d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest (à l'exception des pays du Golfe). En réalité, le secteur de l'enseignement supérieur n'est responsable que du « côté de l'offre » parmi les facteurs expliquant la détérioration de l'indicateur du chômage, notamment en raison de son incapacité à fournir des diplômés dotés des compétences requises par les marchés du travail du troisième millénaire. Quant au « côté de la demande », il est essentiellement conditionné par l'insuffisance des opportunités d'emploi adéquates dans les secteurs de l'économie nationale. Dès lors, cet indicateur traduit une responsabilité partagée entre le gouvernement, le secteur productif et l'ensemble du système éducatif.

Cependant, ce désaccord conceptuel concernant la responsabilité du secteur de l'enseignement supérieur dans la détérioration de l'indicateur du chômage ne doit pas occulter les insuffisances des performances de l'Égypte en la matière. Le pays continue en effet de souffrir d'une proportion limitée de la population active ayant reçu une formation avancée, malgré l'expansion et la diversification sans précédent actuellement observées dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans ce contexte, il est attendu que l'augmentation des capacités d'accueil des universités contribue à l'amélioration de l'indicateur relatif à la proportion de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur, indicateur pour lequel l'Égypte se classait au 130^e rang mondial en 2024. Par ailleurs, l'indicateur relatif au nombre moyen d'étudiants par enseignant universitaire affiche une performance modeste, avec une 95^e place mondiale occupée par l'Égypte. Il s'agit là d'un autre indicateur censé s'améliorer à la faveur de l'élargissement actuel des capacités de l'enseignement supérieur. Enfin, il convient de souligner l'indicateur analytique portant sur les taux d'achèvement des cycles de master et de doctorat en Égypte, lequel a enregistré une position reculée, avec un classement au 105^e rang mondial en 2024. En tenant également compte du recul du nombre d'inscriptions en cycles supérieurs au cours des dernières années, il est à craindre un affaiblissement du rôle des universités égyptiennes dans la production et la diffusion



du savoir au cours du troisième millénaire.

Toutefois, le secteur de l'enseignement supérieur a connu des évolutions positives en 2024. On peut citer, à titre d'exemple, l'obtention d'un classement intermédiaire (51^e rang mondial) dans le domaine de la coopération en recherche entre les universités et les entreprises productives. Ce résultat découle directement de la mise en œuvre de la stratégie actuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, fondée sur le principe des alliances couvrant les sept régions égyptiennes. Ces alliances sont des regroupements qui réunissent, à l'échelle régionale, des universités, des centres de recherche et des entreprises productrices de biens et de services, dans le but de répondre aux objectifs et besoins du développement économique et social régional. Les résultats indiquent également une hausse

du pourcentage de chercheurs à plein temps dans l'enseignement supérieur par rapport à l'ensemble de la population active, ce qui a permis à l'Égypte d'atteindre le 35^e rang mondial. Il s'agit là d'un indicateur important, qui reflète la montée en puissance des capacités de recherche des universités égyptiennes et conforte leur rôle en matière de recherche et d'innovation dans l'ère de la connaissance actuelle. Par ailleurs, le rapport entre le nombre d'enseignantes et d'enseignants dans les universités a permis à l'Égypte d'occuper la 24^e place mondiale, tandis que le pays s'est classé au 18^e rang à l'échelle mondiale en 2024 en matière d'équité et d'inclusion dans le système éducatif. Ces avancées contribuent à l'amélioration générale du climat au sein du système d'enseignement supérieur, tout en favorisant la réalisation de ses objectifs sociaux et de ses environnements favorables.

En revanche, après avoir atteint un classement moyen (72^e place) en 2021, la performance du « secteur de l'enseignement

préuniversitaire » en Égypte a connu une régression progressive, passant à la 79^e place en 2022, puis à la 80^e en 2023, pour finalement atteindre le 81^e rang mondial en 2024. Les résultats indiquent que ce recul est largement imputable, d'une part, à la faiblesse des niveaux de financement, et d'autre part, au manque d'attention portée à l'éducation de la petite enfance. En effet, l'indicateur agrégé relatif aux dépenses consacrées à l'enseignement préuniversitaire a enregistré un classement très bas, à savoir la 116^e place en 2024. Cette position s'explique notamment par la baisse des dépenses publiques allouées à l'enseignement primaire, lesquelles ont fait reculer l'Égypte à la 106^e place mondiale. De même, la part des dépenses publiques par élève, exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) par habitant, a placé le pays à la 107^e place sur un total de 141 pays dont les données ont été analysées dans le Guide de la connaissance.

Étant donné que l'enseignement public préuniversitaire accueille la grande majorité des élèves en Égypte, il devient impératif d'augmenter les dépenses d'investissement et de fonctionnement, à des niveaux supérieurs à ceux fixés par la Constitution de 2013. Par ailleurs, les résultats mettent également en évidence la faiblesse des taux de scolarisation dans l'enseignement préscolaire, l'Égypte se classant au 109^e rang mondial. Or, cette étape éducative essentielle mérite une attention particulière dans les politiques éducatives, en raison de son rôle crucial dans la formation de la personnalité de l'enfant ainsi que dans le développement de ses compétences cognitives et sociales. Ainsi, elle requiert à la fois une augmentation des ressources allouées et une refonte organisationnelle et conceptuelle profonde.

En dépit des faiblesses susmentionnées du système d'enseignement préuniversitaire en Égypte, celui-ci comprend un ensemble de points forts sur lesquels il est possible de s'appuyer, ou de renforcer, afin d'améliorer les niveaux de performance cognitive. Parmi les plus importants figure l'indicateur relatif au nombre d'années pendant lesquelles les enfants sont légalement tenus de fréquenter l'école avant d'être éligibles à entrer sur le marché du travail, un domaine dans lequel l'Égypte s'est classée au 3^e rang mondial. Cet indicateur est directement lié, d'une part, au droit fondamental à l'éducation tel qu'affirmé dans les instruments juridiques internationaux, et contribue, d'autre part, à la construction d'un capital humain instruit, indispensable à l'ère de la connaissance. Par ailleurs, l'Égypte a obtenu la 17^e place mondiale en matière de taux d'achèvement de l'enseignement secondaire supérieur, ce qui reflète l'attachement de la société égyptienne à la continuité du parcours éducatif jusqu'à la fin du cycle secondaire, augmentant ainsi les chances d'accès à l'enseignement supérieur.

”

Le secteur de l'enseignement supérieur a connu des évolutions positives en 2024. On peut citer, à titre d'exemple, l'obtention d'un classement intermédiaire (51^e rang mondial) dans le domaine de la coopération en recherche entre les universités et les entreprises productives. Ce résultat découle directement de la mise en œuvre de la stratégie actuelle de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Siège de l'Autorité de
Contrôle Administratif
Nouvelle Capitale
administrative

Évolution du Rôle des Ressources Humaines au sein des Organes et Autorités de Contrôle

À l'aune des Mutations Sociales, Économiques et Politiques



ضمير
الوطن

**Sous-Secrétaire/
Ahmad Nour**

■ Directeur du département
des ressources humaines
auprès de l'Autorité de
Contrôle Administratif



Au cours des dernières décennies, le monde a connu des mutations profondes et déterminantes aux plans social, économique, politique et technologique.

Ces bouleversements ont eu des répercussions directes sur la nature même du fonctionnement des institutions, des organes et des autorités, en particulier celles qui constituent les piliers de l'État dans l'instauration et la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité. Parmi ces structures figurent les autorités de contrôle, investies de la mission de réguler et d'harmoniser le fonctionnement des systèmes administratifs, qu'ils soient publics ou privés, afin de garantir leur alignement sur les objectifs de développement de l'État. Dans ce contexte mouvant, le rôle des services des ressources humaines au sein des institutions, et tout particulièrement des autorités de contrôle, a largement dépassé son cadre traditionnel, autrefois limité à la gestion administrative du personnel (le recrutement, les nominations, les mutations, le versement des salaires ou la gestion des retenues). Ce rôle s'est progressivement transformé en un levier stratégique central, contribuant activement à l'efficacité des autorités de contrôle dans l'accomplissement de leurs missions essentielles, et s'imposant comme un vecteur clé de la réalisation de leurs objectifs tant en matière de régulation que de développement.

La gestion des ressources humaines, à l'instar des autres disciplines de la gestion, est à la fois un art et une science. C'est l'unité chargée de la planification, de l'organisation, du développement et de l'évaluation du capital humain au sein de l'organisation. Son rôle a évolué, passant d'une fonction strictement administrative, axée sur la tenue des dossiers et le respect des règlements, à une fonction stratégique pleinement intégrée, qui contribue de manière directe à la concrétisation de la vision institutionnelle, notamment dans les institutions de contrôle de l'État, sur lesquelles repose une responsabilité accrue face aux défis contemporains.

Spécificités et Missions du développement des Ressources Humaines dans les institutions de contrôle

Nul ne saurait ignorer que les institutions et autorités de contrôle présentent un certain degré de spécificité dans la nature même des missions qui leur sont confiées. Cette singularité impose une configuration organisationnelle particulière, fondée sur une grande souplesse structurelle, afin de pouvoir s'adapter efficacement à l'évolution rapide des contextes contemporains. Elle suppose également une gestion rigoureuse et éclairée du capital humain, notamment dans les phases de recrutement et de sélection, car l'action de contrôle requiert des profils hautement compétents, intègres, impartiaux, indépendants, capables de résilience face aux pressions, dotés d'une forte capacité d'adaptation au changement et orientés vers la performance. La gestion des ressources humaines devient véritablement rigoureuse lorsqu'elle intègre les principes de bonne gouvernance dans l'ensemble de ses processus, en optimisant les talents et les compétences internes, en identifiant les profils à fort potentiel et en les accompagnant sur le plan technique et managérial. Elle doit également s'attacher à évaluer leurs performances à l'aune des objectifs stratégiques propres à chaque autorité ou institution de contrôle, et ce, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'État.

Par ailleurs, dans un contexte mondial marqué par des mutations profondes ayant un impact direct sur les sociétés, les valeurs et les comportements individuels ont évolué, sous l'effet conjugué de la mondialisation, de l'ouverture des canaux d'information et des nouvelles formes de communication. Cela a entraîné chez les nouvelles générations de fonctionnaires une aspiration croissante à travailler dans un environnement favorisant l'autonomisation, la participation active, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, en plus d'un système d'incitation financière adapté. Dans ce contexte de transformation, les institutions de contrôle ont été amenées à reconsidérer leurs politiques internes afin d'attirer les jeunes talents et de les intégrer dans la dynamique du travail de contrôle. Cela passe par l'adoption de modèles organisationnels flexibles, permettant un meilleur équilibre entre les exigences professionnelles et la vie personnelle des agents, par la refonte des programmes de formation continue selon des approches pédagogiques modernes, mais aussi par la promotion d'un leadership inspirant et mobilisateur, en rupture avec les modèles hiérarchiques classiques. Il convient également de renforcer la culture de l'intégrité et le sentiment d'appartenance institutionnelle chez les nouveaux agents, en



Les dernières années ont démontré que la gestion des ressources humaines n'est plus une simple fonction de soutien ou un service auxiliaire, mais constitue désormais un levier stratégique essentiel garantissant l'efficacité de l'action des organes et autorités de contrôle, dans un environnement professionnel en constante mutation et de plus en plus complexe.

agents, par la refonte des programmes de formation continue selon des approches pédagogiques modernes, mais aussi par la promotion d'un leadership inspirant et mobilisateur, en rupture avec les modèles hiérarchiques classiques. Il convient également de renforcer la culture de l'intégrité et le sentiment d'appartenance institutionnelle chez les nouveaux agents, en



les plaçant au cœur du dispositif de contrôle, en tant qu'acteurs essentiels et engagés.

Les pressions économiques auxquelles la majorité des États sont confrontés ont eu un impact d'un tout autre ordre sur les méthodes de travail des institutions et organisations, en particulier sur les organes chargés de la prévention et de la lutte contre la corruption ainsi que sur les autorités de contrôle. Cet impact s'est manifesté de manière particulièrement visible dans les périodes qui ont suivi des crises économiques, des catastrophes naturelles ou des urgences sanitaires – comme ce fut le cas après la pandémie de Covid-19 – imposant à ces autorités la nécessité d'améliorer leur efficacité interne et de rationaliser leurs dépenses, sans pour autant compromettre la qualité de leur performance. Dans ce cadre, la gestion des ressources humaines a joué un rôle central et déterminant, en procédant à une restructuration judicieuse des fonctions, à l'élimination des doublons, et en œuvrant à l'élévation du niveau de performance par l'instauration d'un système d'évaluation périodique et global de l'ensemble du dispositif des ressources humaines. Elle a également mis en œuvre des dispositifs de primes et d'incitations fondés sur la qualité du rendement, afin de stimuler la productivité, tout en investissant dans le perfectionnement du capital humain, à travers des programmes de formation, de montée en compétences et d'acquisition d'aptitudes ciblées, plutôt qu'en recourant à une politique d'embauche extensive. Par ailleurs, la transition vers la numérisation et l'adoption progressive du modèle institutionnel intelligent ont accru la valeur stratégique du facteur humain, désormais appelé à maîtriser les outils technologiques modernes au service de la mission de contrôle. Ce virage numérique a, par conséquent, engendré une charge supplémentaire pour les services des ressources humaines, qui doivent désormais non seulement identifier et attirer des profils rares et très recherchés par de nombreuses organisations, mais aussi concevoir des dispositifs de formation adaptés à leurs besoins spécifiques.

Il existe en effet un lien étroit entre les réformes, la stabilité politique et la volonté affirmée de promouvoir la transparence, l'intégrité et l'adoption de méthodes claires et structurées dans la lutte contre la corruption. Ce contexte a placé les institutions et autorités de contrôle au cœur du dispositif d'accompagnement des politiques de réforme dans l'ensemble des secteurs. Cette dynamique a eu un impact direct sur la gestion des ressources humaines, qui a renforcé ses exigences

en matière de transparence, d'intégrité, et de recrutement fondé sur le mérite et la compétence. Elle a également veillé à appliquer les principes de gouvernance dans les processus de sélection, d'évaluation et de mobilité du personnel, et à mettre en place des comités indépendants des ressources humaines afin de garantir l'impartialité des procédures de recrutement. Par ailleurs, la performance individuelle est désormais étroitement liée aux objectifs stratégiques des institutions ou autorités concernées. Cette période a également été marquée par une augmentation de la demande pour



Les mutations récentes ont engendré un certain nombre de défis auxquels les services des ressources humaines des institutions et autorités de contrôle se trouvent aujourd'hui confrontés, comme conséquence naturelle de la modernité et du progrès technologique. L'un des obstacles majeurs réside dans la faible attractivité des postes proposés au sein de ces institutions par rapport à d'autres secteurs, en particulier dans les domaines liés à l'analyse des données, à la construction, à la gestion et à l'exploitation des bases de données.

des profils spécialisés dans des domaines techniques pointus, tels que l'analyse des données administratives et financières, la gestion des risques, ou encore la conception, la sécurisation et la maintenance des réseaux d'information. Ces évolutions ont conduit les services des ressources humaines à revoir leurs critères de recrutement et à engager une requalification des compétences existantes. Avec l'accélération de l'édification des infrastructures numériques et l'essor du numérique, les autorités et institutions de contrôle se trouvent désormais dans l'obligation d'adopter des outils relevant de l'intelligence artificielle, de l'analyse des mégadonnées (Big Data) et de la supervision électronique. Cette évolution technologique impose aux services des ressources humaines de s'adapter à ces nouvelles réalités, en repensant leurs plans

et analytiques, tout en recrutant des profils technologiques spécialisés, notamment dans les domaines de la cybersécurité et de l'analyse des systèmes. Parallèlement, les ressources humaines elles-mêmes ont amorcé leur propre transformation numérique à travers la mise en place de plateformes numériques pour la gestion de la performance ou la planification des parcours professionnels. Ce tournant a nécessité l'ancrage d'une véritable culture du changement et de la transformation numérique au sein des institutions de contrôle. Par ailleurs, les mégadonnées et les analyses prédictives sont désormais mobilisées comme outils d'évaluation et de développement au sein même de la gestion des ressources humaines. Ce recours accru aux technologies avancées a contribué, de manière directe et significative, à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des décisions relatives au capital humain.

Défis, Contraintes et Stratégies de dépassement

Il ne fait aucun doute que les mutations récentes ont engendré un certain nombre de défis auxquels les services des ressources humaines des institutions et autorités de contrôle se trouvent aujourd'hui confrontés, comme conséquence naturelle de la modernité et du progrès technologique. L'un des obstacles majeurs réside dans la faible attractivité des postes proposés au sein de ces institutions par rapport à d'autres secteurs, en particulier dans les domaines liés à l'analyse des données, à la construction, à la gestion et à l'exploitation des bases de données. Cette situation peut conduire à une fuite partielle des compétences dans ces spécialités très recherchées. À cela s'ajoute la résistance au changement, parfois observée au sein même des organisations, alimentée par des traditions bureaucratiques ancrées et par l'appréhension de certains agents face aux processus de modernisation, préférant s'en tenir aux méthodes de travail classiques. D'autres difficultés concernent la lenteur des procédures d'approbation des nouveaux cadres d'évaluation et de valorisation des compétences, ainsi que la difficulté à mobiliser des experts de haut niveau capables de former et d'accompagner les talents dans les domaines de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information. Ces domaines restent en effet l'objet d'une compétition internationale intense, certaines nations considérant les savoirs et les avancées technologiques qu'ils recèlent comme des atouts stratégiques non transférables, à la différence des autres sciences plus universellement diffusées.

Orientations novatrices pour renforcer le rôle des ressources humaines :

Cette situation a nécessité l'adoption de nouvelles orientations visant à renforcer les systèmes et les méthodologies de gestion des ressources humaines au sein des organes et autorités de contrôle, afin de surmonter ces défis et d'accompagner l'élan du progrès. Parmi ces orientations, figure notamment l'adoption du modèle de gestion stratégique des ressources humaines (Strategic HRM), qui permet d'aligner chaque décision administrative sur les orientations stratégiques de l'organe ou de l'autorité de contrôle. Il est également recommandé de mettre en place, au sein de l'organigramme, des unités spécialisées dans la gestion des talents et des compétences, rattachées au service des ressources humaines des organes et autorités de contrôle ; d'intégrer des systèmes d'intelligence artificielle dans l'analyse de la performance, notamment par le biais des tests psychométriques (Psychometric Tests) ; d'instaurer davantage la transparence dans les politiques de promotion, d'évaluation et de mobilité fonctionnelle des agents et des postes ; de renforcer des partenariats avec les universités et les centres de recherche en vue de développer des programmes de formation spécialisés à l'intention des agents des organes et autorités de contrôle. Il convient également de veiller à l'instauration d'un environnement de travail fondé sur l'éthique et la rigueur professionnelle, garant de la pérennité d'une action de contrôle intègre et efficace. Enfin, il revient à ces institutions de promouvoir et de diffuser les valeurs d'intégrité et de transparence, ainsi que les principes de prévention de la corruption et les moyens de la combattre.

En somme, les dernières années ont démontré que la gestion des ressources humaines n'est plus une simple fonction de soutien ou un service auxiliaire, mais constitue désormais un levier stratégique essentiel garantissant l'efficacité de

Le succès de ces institutions dans l'accomplissement de leur mission de contrôle et dans la réalisation des objectifs de la gouvernance dépend largement de la compétence et de l'efficacité du capital humain. C'est en cela que réside l'un des défis majeurs : mesurer la capacité de la gestion des ressources humaines à suivre le rythme de l'innovation et du développement, à relever les défis et à les surmonter à travers des systèmes de leadership fondés sur des méthodologies de gestion du changement et de pilotage par objectifs.

indispensable de recourir à des mécanismes permettant l'anticipation de l'avenir, afin d'élaborer les plans nécessaires pour faire face à toute nouveauté ou évolution découlant des systèmes de travail. Il convient ainsi de souligner que l'avenir de l'action de contrôle est indissociablement lié à celui de la gestion des ressources humaines, ce qui exige une mise à jour constante des politiques, des mécanismes et des orientations, en adéquation avec les exigences de l'époque et les impératifs d'un État moderne en perpétuelle évolution.

Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption (APNAC)

Le Parlementaire Face au Défi de la Lutte Contre la Corruption



ضمير
الوطن

Dr/ Fabrice Fifonsi

■ Sociologue-Anthropologue,
Directeur Exécutif, APNAC-Afrique
Université d'Abomey- Calavi- Accra, Ghana

A cet effet, le législateur joue un rôle capital dans l'enracinement de la démocratie, y compris la défense d'un état de droit à travers la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, surtout dans sa fonction de contrôle. De ce fait, les Citoyens espèrent des Parlementaires plus d'éthique aussi bien dans leurs vies publiques/professionnelles que privées. Ils attendent des Parlementaires un service dans la conviction et un engagement pour l'intérêt public, plutôt que pour la recherche éfrénée du pouvoir pour des aspirations personnelles. En retour, l'autorité légitime pour prendre des décisions qui déterminent le bonheur de l'Etat et des citoyens leur est conférée.

L'échec des Parlementaires à vivre selon ces attentes peut entamer sérieusement non seulement la confiance des Citoyens dans la capacité de leurs Représentants et Élus à agir dans l'intérêt public, mais aussi dans la légitimité de l'Etat et de ses Institutions. Au mieux, ceci pourrait conduire au cynisme et à l'apathie de la part des citoyens. Au pire, cela conduit à des interrogations sur l'ensemble du système politique. Il s'avère donc crucial que les élus du peuple agissent conformément aux normes établies. C'est une nécessité singulière qui caractérise plus encore des Parlementaires qui se sont volontairement engagés dans la lutte contre la Corruption.

Étant Représentants et Élus du Peuple, les parlementaires jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre la corruption. Tout au long du processus législatif et budgétaire et de par leurs rôles de surveillance/contrôle de l'action gouvernementale, les députés sont en mesure d'élaborer un cadre juridique indispensable à la prévention et à la réduction de la corruption ; superviser l'application des lois et des politiques de développement ;



La démocratie se caractérise par la souveraineté du peuple, qui détient le pouvoir souverain, exercé soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants élus. L'un des principes sur lesquels elle repose est la séparation équilibrée des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le pouvoir législatif, en particulier, est crucial pour la formulation des lois, qui sont la base du fonctionnement d'une démocratie. En plus de cette fonction de formulation des lois, le pouvoir législatif représente le peuple, souverain, et contrôle l'action de l'exécutif, du gouvernement.

et être un intermédiaire privilégié entre le gouvernement et les citoyens qu'ils représentent en incarnant la culture de la gouvernance dans les milieux où la transparence, l'accessibilité et la responsabilité sont promues.

Depuis sa création, APNAC n'a manqué aucune occasion de mettre en relief le besoin pour ses Membres de mener une vie publique et privée rigoureuse et exemplaire et de démontrer par leurs agissements qu'ils maintiennent un standard d'éthique élevé même lorsqu'ils font face aux différents défis dans leurs familles et actions politiques. C'est une exhortation certainement louable dont peuvent se féliciter lesdits membres qui en font l'effort. Un aspect singulièrement complexe et problématique de l'éthique parlementaire concerne le financement des élections et l'ensemble du processus électoral. Voici un domaine dans lequel on devrait observer les Sections Nationales du Réseau APNAC à l'œuvre, spécialement avant et pendant les consultations électorales dans leurs pays respectifs. Ainsi, le « Développement d'un Code d'Éthique et d'un Livret/Manuel sur la Lutte contre Corruption » devrait être l'apanage des sections nationales au sein de leurs parlements respectifs. Ceci d'autant plus qu'au-delà des discours tenus dans des arènes données, il y a un besoin de « mécanismes » qui notifient clairement aux Parlementaires ce que le Citoyen attend d'eux et aussi, ce qui constitue une violation de l'éthique publique. Ce genre de mécanismes (tel le Code d'éthique ou de Conduite) a besoin d'être sérieusement développé, renforcé et dûment publié afin de servir à améliorer la redevabilité des Parlementaires envers le parlement et le public en général.

Une fois les normes établies par un groupe de Parlementaires (Députés, membres ou non du Réseau APNAC) dans un pays donné, l'espoir pourrait être permis



**Combating
Corruption**



de ce que ces normes soient non seulement utilisées pour mesurer la performance et le niveau du standard de vie des Membres du Réseau, mais qu'elles soient en fin de compte adoptées par les Parlements ou les Assemblées Nationales pour les autres Parlementaires.

Au sujet du Réseau APNAC

Le Réseau des Parlementaires Africains de Lutte contre la Corruption (APNAC) est une organisation qui œuvre à la coordination, la participation et le renforcement des capacités des parlementaires africains pour lutter contre la corruption et promouvoir/encourager la bonne gouvernance. Depuis sa création en 1999 à Kampala, en Ouganda, l'APNAC fait l'effort de promouvoir la redevabilité, la transparence et la participation citoyenne dans les processus gouvernementaux, comme meilleurs moyens de contrôle de la corruption.

L'APNAC est présente à travers les sections nationales établies dans divers parlements l'Afrique Australe, Centrale, Occidentale et Orientale. Ces sections, entre autres, échangent leurs meilleures connaissances et pratiques entre elles, mais aussi avec d'autres organes de lutte contre la corruption dans leurs pays, en Afrique et dans le reste du monde.

APNAC représente l'Afrique au sein de l'Organisation Mondiale des Parlementaires contre la Corruption (GOPAC). Les principaux objectifs du Réseau APNAC s'énumèrent comme suit :

Renforcer les capacités des parlementaires dans leurs

rôles de contrôle, particulièrement en ce qui concerne les questions liées à la gestion des finances publiques et de développement ;

Partager des connaissances sur les meilleures stratégies et pratiques de lutte contre la corruption entre sections nationales et d'autres agences/institutions avec des missions similaires ;

Promouvoir les meilleures expériences en matière de la réduction la corruption en mettant en exergue les politiques publiques qui font école dans le domaine ;

Collaborer avec d'autres organisations et la société civile travaillant dans la même vision afin de repousser les frontières de la corruption.

Structures, fonctionnement, acquis et perspectives :

Dans sa Charte de 2013, il est prévu comme organe dirigeant de l'APNAC, un conseil d'administration qui est l'organe d'élaboration des différentes politiques de l'APNAC. Ce conseil est issu d'une assemblée générale biennale rassemblant en priorité l'ensemble des sections nationales. De façon générale, faire tout ce qui est nécessaire ou utile à la bonne conduite des affaires de l'APNAC et qui n'est pas prévu dans la Charte. Le Conseil d'Administration doit s'efforcer autant que possible d'être représentatif de la diversité régionale, linguistique et de genre. Il est composé de dix (10) membres élus dont un président, un vice-président, et de deux représentants de chacun des quatre blocs géographiques de la région Afrique au sud du Sahara à savoir le Centre, l'Est, l'Ouest et le Sud. Le Directeur Exécutif est le Secrétaire de l'organisation et membre ex officio du conseil d'administration sans droit de vote.

Le développement d'outils efficaces pour identifier des faits et poches de corruption est l'une des responsabilités que le Secrétariat de l'APNAC assume en appui aux Sections Nationales. Ceci permet de renforcer la capacité du réseau APNAC dans son engagement dans la lutte contre la corruption surtout en ce qui concerne le processus de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat. En conséquence, le Réseau, sur la base des ressources mobilisée, a entrepris une série de campagnes de plaidoirie visant à aborder une situation critique de concert avec un Parlement Partenaire identifié. Dans des cas donnés,



cette approche peut prendre la forme de propositions d'amendement des lois caduques – il s'agit de lois devenues inefficaces à cause peut-être du changement dans leurs formes procédurales, ou alors à cause de l'adoption de nouvelles réformes ; ou encore la découverte de failles dans une loi existante dont la mise en œuvre a révélé des vides non pris en compte antérieurement. Dans certaines situations, cela signifie logiquement la présentation de nouveaux projets de loi visant à répondre à des préoccupations spécifiques, le lancement de campagnes de sensibilisation du public sur la corruption à travers les médias, et aussi exiger de l'Exécutif qu'il réponde aux questions spécifiques sur la corruption. Ces plaidoiries peuvent prendre la forme de projets pilotes conduits par les sections nationales concernées.

De manière spécifique, certaines sections nationales se sont illustrées par leur travail remarquable. Il s'agit notamment de l'APNAC-Bénin avec ses projets de loi sur le partenariat Public-Privé qui ont exploré le financement, la construction, l'opération, la maintenance, et le transfert du développement infrastructurel par le secteur privé et la gestion de réquisition dans les projets d'infrastructure. Aussi, les propositions de révision de la loi sur la Passation des Marchés Publics par APNAC-Ghana en plus de la loi sur la gestion des revenus du pétrole ont connu un écho favorable au sein des communautés.

Quant à la section APNAC-Sénégal, l'emphase a été sur

les lois en matière de transparence à savoir : la déclaration des patrimoines, le financement des partis politiques et les conflits d'intérêts.

Les sections nationales du Kenya, de la RD Congo et de la Zambie ont opté pour un travail exceptionnel sur le développement des outils et Manuels sur le contrôle et le code d'éthique et des lois de Gestion des Finances Publiques.

Les sections telles que celles de la Côte d'Ivoire, du Rwanda et du Zimbabwe ne sont pas restées en marge avec un activisme suffisamment notable qui a impacté nombre de politiques publiques et suscité des réformes dans leurs pays respectifs.

À l'issue de son assemblée générale tenue en 2022 à Cotonou, et après un bilan approfondi de la situation dans laquelle se trouve le Réseau, plusieurs pistes de réflexion et d'action ont été formulées sous forme de recommandations. Il s'agit essentiellement aux sections nationales membres, soutenues par leurs partenaires, de doter le réseau des fonds et ressources nécessaires en vue de s'organiser pour porter haut, fort et loin, la lutte contre la corruption à travers des actions concrètes sur l'ensemble du Continent. Les questions d'intérêts soulevées abordent notamment parmi plusieurs autres, la menace du terrorisme des temps modernes et la crise (ou le défi) sécuritaire, les instabilités institutionnelles et/ou constitutionnelles au sein de nos états, la domestication et la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux de la lutte contre la corruption.

Aborder ces différentes questions de manière objective, scientifique et impartiale, donne aux parlementaires les outils indispensables à leurs contributions aux nombreuses réformes en cours ici et là. Ceci les conforte dans leurs différentes fonctions et les repositionne sur les dimensions de l'éthique parlementaire et l'épineuse question de la redevabilité sur laquelle les citoyens les attendent. Cela participe au renforcement du système démocratique et à la stabilité des institutions républicaines qui jouissent de leur autonomie et indépendance mais collaborent pour le bien des communautés et des États.



L'Hégémonie Douce..

Comment les Cultures s'érodent à l'ère numérique?!

ضمير
الوطن



Khaled El-Barmawi

■ Expert en médias numériques



Le monde a connu, aussi bien dans l'Antiquité qu'à l'époque contemporaine, diverses formes de domination et de contrôle. Mais jamais, au cours d'aucune période historique, cette domination n'avait atteint un tel degré de discrétion et d'omniprésence. La nouvelle puissance numérique se manifeste comme une force silencieuse, douce en apparence, mais d'un impact redoutable et à la diffusion fulgurante. Elle s'impose avec calme, dessinant un modèle inédit, subtil et insidieux de domination, comme l'Histoire n'en a jamais connu. Cette hégémonie ne prend pas la forme du conquérant brutal ou du colonisateur classique, mais se dissimule derrière les slogans séduisants de la « mondialisation » et du « progrès technologique ». Elle reformule nos modes de vie, nos habitudes de consommation, et jusqu'à notre perception des enjeux locaux. En cette ère numérique, la domination ne s'exerce plus par les formes traditionnelles de colonisation, mais revêt un masque moderne et scintillant — une façade « trendy (tendance) » — qui s'infiltre à travers les écrans intelligents, portant en son sein une menace existentielle pour les identités, les cultures et la diversité des peuples.

Cette introduction pourrait donner l'impression d'une posture opposée à « l'ère numérique », ce qui serait difficilement justifiable si l'on considère les avantages et les bienfaits des technologies, ainsi que le rôle essentiel que jouent les projets et les systèmes de contenus numériques et analytiques dans les différents aspects de notre vie quotidienne.

La position vis-à-vis du progrès technologique et numérique n'a nullement changé, ni basculé vers une posture de rejet ; c'est plutôt la réalité environnante qui s'est profondément transformée. Il devient clair que les effets négatifs prennent le pas sur les bénéfices, au point que le danger est devenu imminent et pressant, sans que de véritables solutions ne se profilent à l'horizon. C'est pourquoi, par souci d'objectivité, j'ai estimé nécessaire de lancer une alerte à travers cette tribune du magazine « La Conscience de la Patrie ».

Les dérives potentielles de l'hégémonie numérique deviennent d'autant plus menaçantes lorsqu'on examine de près l'avenir des cultures et du patrimoine populaire des nations et des peuples dont la présence numérique demeure modeste. Tel est notamment le cas de l'Égypte qui, bien qu'elle bénéficie d'un ancrage historique et géographique profond dans le réel, voit ses expressions culturelles menacées par la montée en puissance d'un modèle culturel globalisé, standardisé, séduisant mais artificiel, qui tend à s'imposer uniformément sur les plateformes numériques mondiales.

Décomposer la structure de l'hégémonie

Au sommet de l'édifice de l'hégémonie numérique trône le cercle fermé des membres du club « GAFAM », qui réunit Google, Amazon, Facebook-Meta, Apple et Microsoft. Leur capitalisation boursière avoisine les 12 000 milliards de dollars, soit l'équivalent de 11,4 % du produit intérieur brut mondial — un chiffre comparable au PIB combiné de l'ensemble des pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Les barons du capitalisme numérique, comme les qualifie

l'économiste Nick Srnicek dans son ouvrage « Le capitalisme des plateformes », n'imposent pas leur domination par les armes, mais par les services et les applications numériques : moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes de contenus, commerce en ligne, systèmes d'exploitation, services de cloud, objets connectés et intelligence artificielle. Leur pouvoir d'influence sur la culture, la connaissance, l'économie et même la politique est sans précédent. Ils sont désormais capables de déterminer la nature et les modalités de circulation de l'information : que publie-t-on ? Que vend-on ? Que consomme-t-on ? Qui voit quoi ? Et comment les utilisateurs interagissent-ils ? Ce contrôle invisible mais omniprésent constitue une menace réelle pour la diversité culturelle.

Les géants de la Silicon Valley représentent aujourd'hui le noyau dur de cette hégémonie numérique. Ils règnent presque exclusivement sur les principales branches de l'économie numérique, leur puissance cumulée équivalant à plus de la moitié de l'infrastructure d'Internet.

Il convient de souligner que cette élite numérique dominante n'agit pas nécessairement avec des intentions malveillantes ou dans le cadre de conspirations mondiales,

comme certains pourraient le croire. Leur moteur principal est, tout simplement, la quête de profit maximal. Ce constat nous mène à une question essentielle : comment se façonne la conscience collective de l'humanité à l'ère numérique, et au bénéfice de qui est-elle orientée ? Nous avons tous été témoins de l'influence profonde de ces plateformes sur les dynamiques politiques régionales et mondiales



Au sommet de l'édifice de l'hégémonie numérique trône le cercle fermé des membres du club « GAFAM », qui réunit Google, Amazon, Facebook-Meta, Apple et Microsoft. Leur capitalisation boursière avoisine les 12 000 milliards de dollars, soit l'équivalent de 11,4 % du produit intérieur brut mondial

au cours des quinze dernières années.

Il va de soi que cette domination n'aurait jamais pu prospérer sans l'existence d'un environnement fragile sur le plan des législations, des régulations et des politiques publiques. Ce vide réglementaire leur permet de bâtir, en toute liberté, le modèle monopolistique le plus massif que le monde ait connu. Et dès qu'un concurrent émerge, aussi modeste soit-il, il est rapidement absorbé par les filets des acquisitions : WhatsApp, YouTube, GitHub, LinkedIn, Instagram, DeepMind, Siri, Vine... autant d'initiatives prometteuses qui ont fini par être intégrées dans l'écosystème de GAFAM, permettant à ce club de prospérer, de se consolider et d'éclipser toute concurrence !

Perte du patrimoine culturel

Il y a environ un an, l'UNESCO alertait sur le fait que près de la moitié des systèmes linguistiques, des écritures et du patrimoine culturel dans le monde ne sont pas équitablement représentés sur les plateformes numériques. L'organisation indiquait également que 40 % des langues actives dans le monde sont menacées d'extinction d'ici quelques années. Cela concerne de nombreuses langues autochtones qui, bien qu'encore utilisées dans la vie réelle, sont presque absentes du monde virtuel, lequel impose, lui, ses propres critères de visibilité !

Dans son Atlas des langues en danger, l'UNESCO souligne que 50 % du contenu en ligne est en anglais, tandis que neuf autres langues principales représentent 48 % du contenu restant. Les 190 autres langues officiellement reconnues dans le monde se partagent à peine les 2 % restants ! Et que dire des quelque 7000 autres langues parlées par les peuples du

monde ? Elles sont tout simplement ignorées.

Cette absence de représentation linguistique réelle dans l'espace numérique préfigure une extinction et une perte catastrophique des cultures qui leur sont liées. Il ne s'agit pas seulement de communication : une langue est un réservoir vivant de l'identité culturelle d'un peuple, elle en reflète l'histoire, les expressions, les visions du monde. L'exclusion d'une langue de l'univers numérique lui fait perdre une grande partie de sa présence et de son influence dans la réalité, notamment auprès des jeunes générations, qui passent la majeure partie de leur temps connectées. Le rapport Global Digital Report 2024 indique que le temps moyen passé quotidiennement par les jeunes sur Internet est d'environ six heures et demie, une durée qui augmente de deux heures supplémentaires dans les pays arabes, en particulier en Égypte et en Arabie saoudite.

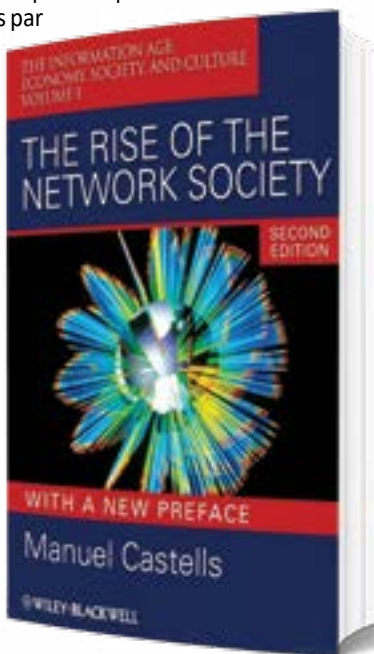
Cela constitue une menace existentielle pour le patrimoine populaire, linguistique et pour l'identité collective des nations. Il devient alors difficile de préserver cet héritage, de transmettre ses valeurs et de l'ancrer dans l'avenir. Lorsqu'une culture est absente du monde numérique, elle perd non seulement sa visibilité, mais aussi son authenticité, et elle devient vulnérable à des interprétations biaisées ou erronées par des acteurs extérieurs, souvent déconnectés de son contexte historique et culturel. Les récentes revendications du mouvement « afrocentrique » concernant la construction des pyramides en sont une preuve éclatante.

La centralité du contenu

Dans son ouvrage « L'Avènement de la société en réseaux », le professeur Manuel Castells a mis en garde contre le fait que les réseaux d'information sont devenus l'outil principal de reconfiguration des sociétés. Il y introduit le concept de « colonialisme numérique », qu'il définit comme l'imposition, par les plateformes numériques, de modèles culturels et comportementaux – essentiellement occidentaux – aux peuples du Sud global. Ce phénomène instaure une forme de domination dissimulée derrière une voile invisible : elle ne s'exerce pas par la force brutale, mais par une conception méthodique qui vise à imposer un modèle culturel uniforme. Celui-ci dicte les standards de beauté, les modes de communication, les comportements, les langues ainsi que les représentations dominantes, réduisant ainsi le droit des peuples à exprimer leur diversité et leur singularité culturelle.

De plus en plus, les chercheurs en anthropologie numérique emploient le terme « colonialisme numérique » pour décrire la manière dont des modèles culturels hégémoniques s'imposent via des plateformes numériques contrôlées par des entités géantes du numérique. Ces plateformes adoptent des normes quasi uniformes, inondant les utilisateurs d'un flot d'informations qui renforcent leurs opinions préconçues, tout en masquant les expressions alternatives et la diversité culturelle. Ce mécanisme affaiblit la pensée critique et accentue la polarisation sociale.

Ce phénomène est connu sous le nom de « bulle de filtrage » (Filter bubble), que le spécialiste du numérique Eli Pariser décrit dans son ouvrage « La bulle de filtrage » comme une forme d'isolement culturel déguisé. Pariser alerte sur le danger des algorithmes de recommandation, qui enferment les utilisateurs dans un univers cognitif étroit en ne leur proposant que des contenus correspondant à leurs préférences. Cela



conduit à l'émergence de ce qu'on appelle des « chambres d'écho » (Echo chambers), des environnements numériques clos où les individus ne sont plus exposés à la diversité des cultures et des points de vue. Ce cloisonnement favorise l'enfermement intellectuel, fragilise l'échange culturel créatif et contribue progressivement à l'érosion des valeurs et pratiques culturelles locales authentiques.

Cette orientation irréversible mène à une uniformisation des modèles culturels (Homogenization of Content), où les peuples sont incités à consommer un modèle culturel mondial standardisé, plus facile à promouvoir et à commercialiser. De la même manière qu'il est plus simple de produire en masse mille

produits alimentaires normalisés que de gérer une grande diversité culinaire, ce modèle culturel homogène s'impose jusqu'à former d'expression quotidienne, comme en témoigne la domination du langage abrégé et des émoticônes (emojis) chez les jeunes générations. Plus encore, ce processus touche aux normes esthétiques qui tendent à rejeter – voire à moquer ou stigmatiser – toute forme de différence. Même les modes de pensée tendent à se conformer à une logique binaire et simplifiée, où les comportements extrêmes captent l'attention des algorithmes, conçus non pour promouvoir la valeur humaine, mais pour maximiser le profit.

Le dilemme majeur

Avec l'avènement de l'ère de l'intelligence artificielle, l'humanité aborde un tournant historique décisif. Bien qu'elle soit incontestablement perçue comme une force prometteuse pour l'avenir, une interrogation majeure demeure quant à l'orientation que prendra cette puissance. Il n'est donc pas surprenant que certains la considèrent comme l'un des principaux défis auxquels l'humanité sera confrontée au XXI^e siècle, en particulier au regard du développement effréné dont elle fait l'objet aujourd'hui, dans un vide juridique et éthique préoccupant. Cette absence de régulation augure d'un renforcement de la domination numérique et de son impact destructeur sur les cultures marginalisées. À titre d'exemple, la plupart des modèles d'intelligence artificielle peinent à saisir les subtilités contextuelles propres aux langues peu diffusées. Ce déficit de représentation ne se limite pas à une simple exclusion : il conduit à une reproduction erronée ou biaisée de ces cultures, compromettant ainsi leur authenticité et leur transmission fidèle.

Cette dynamique contribue à asseoir la suprématie des langues et cultures dominantes dans les futurs modèles d'IA, rendant l'objectif d'une représentation équitable et précise des autres cultures d'autant plus ardu. En effet, la majorité des modèles d'intelligence artificielle les plus avancés – tels que Gemini, ChatGPT,



Grok ou encore ceux développés par Meta – ont été entraînés à partir d'énormes volumes de données issues majoritairement de cultures occidentales. Cela aboutit inévitablement à la reproduction, voire au renforcement, des visions du monde et des intérêts américains dans des domaines aussi variés que l'économie, l'éducation, les contenus culturels et les normes sociales.

Il y a deux ans, la chercheuse italienne Joy Buolamwini a fondé l'Alliance pour une justice algorithmique (Algorithmic Justice League), à travers laquelle elle a mis en lumière les biais flagrants présents dans les systèmes d'intelligence artificielle commerciaux. Elle a notamment révélé des taux de précision alarmants dans les technologies de reconnaissance faciale, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes à la peau non blanche. Ces biais ne se limitent pas aux aspects humains ou visuels : ils s'étendent également aux dimensions culturelles et linguistiques.

Comment répondre à ce défi ?

Face à cette hégémonie culturelle insidieuse et profondément enracinée, il ne suffit plus de se contenter d'alertes ou de lamentations sur la perte du patrimoine humain. Il est désormais impératif de lancer une résistance numérique véritable, qui commence de l'intérieur, par une redéfinition de la relation entre l'État, la société et le patrimoine populaire à l'ère numérique. Conserver des archives sur papier ne suffit plus. L'élargissement des musées traditionnels non plus. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est transformer le patrimoine – sous toutes ses formes, couleurs, différences et points de vue – en données accessibles, interactives et dynamiques, conçues selon la logique des plateformes numériques, et non comme de simples copies figées dans les tiroirs.

Vers une vision du projet national de numérisation du patrimoine en Égypte

Il est donc urgent de concevoir des cartographies numériques du patrimoine oral, de constituer des bases de données du chant populaire, des artisanats, des danses, des récits humoristiques, des légendes populaires, pour les intégrer dans les modèles d'intelligence artificielle, dans nos langues et nos dialectes. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles

deviendront partie intégrante des flux d'alimentation des algorithmes. L'Égypte a besoin de dizaines de plateformes capables de raconter son récit national, depuis le cœur même de sa société, dans des langages, formats et dispositifs numériques variés. Il est tout aussi crucial de soutenir les créateurs de contenus locaux engagés, en leur fournissant les outils, les financements et les formations nécessaires, afin qu'ils puissent raconter leurs histoires de manière originale et compétitive, et non dans une logique d'imitation.

L'Égypte, berceau de la civilisation et première voix de la conscience humaine, ne peut rester spectatrice du délitement progressif de son récit face à la montée en puissance de plateformes culturelles qui ne parlent pas sa langue.

Elle, qui a écrit les premières histoires, gravé les premiers symboles, peut et doit prendre l'initiative d'un projet national audacieux de numérisation du patrimoine – un patrimoine non pas enfermé dans des archives, mais libéré pour être immortalisé dans l'univers des données, tout comme il l'a été pendant des millénaires sur sa terre fertile.

Car la bataille aujourd'hui ne porte plus sur qui possède l'histoire et le patrimoine, mais sur qui les raconte. Et ceux

qui sont absents de la sphère numérique disparaîtront de la mémoire collective – même s'ils continuent d'exister dans les livres d'Histoire !

La Grande Question pour les Nouvelles Générations

Comment Lutter contre la Corruption à l'ère de l'Intelligence Artificielle ?



ضمير
الوطن

Dr. Marwa El-Hefnawy

■ Experte en Télécommunications, Technologies de la 5G et Intelligence Artificielle

La science et la connaissance constituent les piliers fondamentaux de l'essor et du progrès de tout pays, suivis de près par l'efficacité de leur application, laquelle repose sur les ressources humaines et les outils mobilisés. Or, si l'être humain n'est pas guidé par l'éthique et une conscience vivante, la science peut se transformer en un instrument nuisible à l'humanité tout entière. L'intelligence artificielle en est un exemple éloquent : elle peut être un outil mis au service de l'homme, lui apportant de nombreux avantages, lui faisant gagner du temps et de l'énergie, et produisant des résultats d'une précision remarquable, utiles tant dans sa vie professionnelle que personnelle. Mais elle peut également devenir, entre les mains de ceux qui ont renoncé à toute conscience morale, un levier de corruption, de nuisance et de désastre, capable de compromettre des intérêts vitaux, de détruire des vies humaines, voire d'anéantir des peuples entiers.

À l'ère des technologies avancées et des quatrième et cinquième révolutions industrielles que nous vivons actuellement, il ne faut pas perdre de vue que les jeunes portent une responsabilité immense : non seulement apprendre l'intelligence artificielle, mais aussi l'utiliser dans l'ensemble des domaines de spécialisation, en comprendre les avantages et les risques, et diffuser cette prise de conscience de manière saine à travers la société tout entière, afin d'en tirer un bénéfice collectif, d'éviter ses méfaits et d'être prêts à y faire face le cas échéant.

Dans ce contexte, deux expériences méritent d'être mentionnées, car elles illustrent l'enthousiasme des jeunes envers ce savoir et leur volonté sincère de l'acquérir de manière positive :

Modèle de simulation dans le gouvernorat d'Assouan

La première expérience a eu lieu à Assouan. Dans le cadre de l'intérêt porté par l'Autorité de Contrôle Administratif à

offrir aux jeunes de nouvelles opportunités pour acquérir des compétences en phase avec l'ère des technologies de l'information et pour renforcer la sensibilisation au niveau sociétal, l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption, en coopération avec les partenaires du projet de gouvernance économique relevant de l'USAID, l'Académie Arabe des Sciences, des Technologies et du Transport maritime, ainsi que l'Université d'Assouan, a organisé en 2023 une simulation de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, sous le patronage du Gouvernorat d'Assouan.

Ayant moi-même participé à cet événement, aux côtés de plus de 150 étudiantes et étudiants issus de diverses disciplines universitaires à Assouan, j'ai pu constater, non seulement à travers ma conférence sur l'intelligence artificielle et ses liens avec la lutte contre la corruption, ses risques et ses défis, mais aussi lors de la séance de débat et du travail collectif qui ont suivi, à quel point les idées exprimées par les étudiants témoignaient d'un véritable engouement et d'un intérêt sincère pour l'usage des technologies dans une voie bénéfique et éthique.

La conférence a débuté par la présentation des principales définitions, notamment celle de l'intelligence artificielle, qui consiste à concevoir et construire des machines informatiques intelligentes, telles que des robots, capables de traiter, simuler et exécuter des tâches de manière à ce que ces dispositifs acquièrent une intelligence comparable à celle des humains. L'intelligence artificielle se caractérise par une multitude de capacités, telles que l'exécution d'un volume colossal de calculs complexes en un temps très court — parfois en quelques secondes, voire en fractions de seconde — ainsi que des capacités de prédiction, d'interprétation et d'analyse des données. Par conséquent, les outils d'IA, à un stade avancé, peuvent être capables de prendre des décisions rapides et intelligentes.

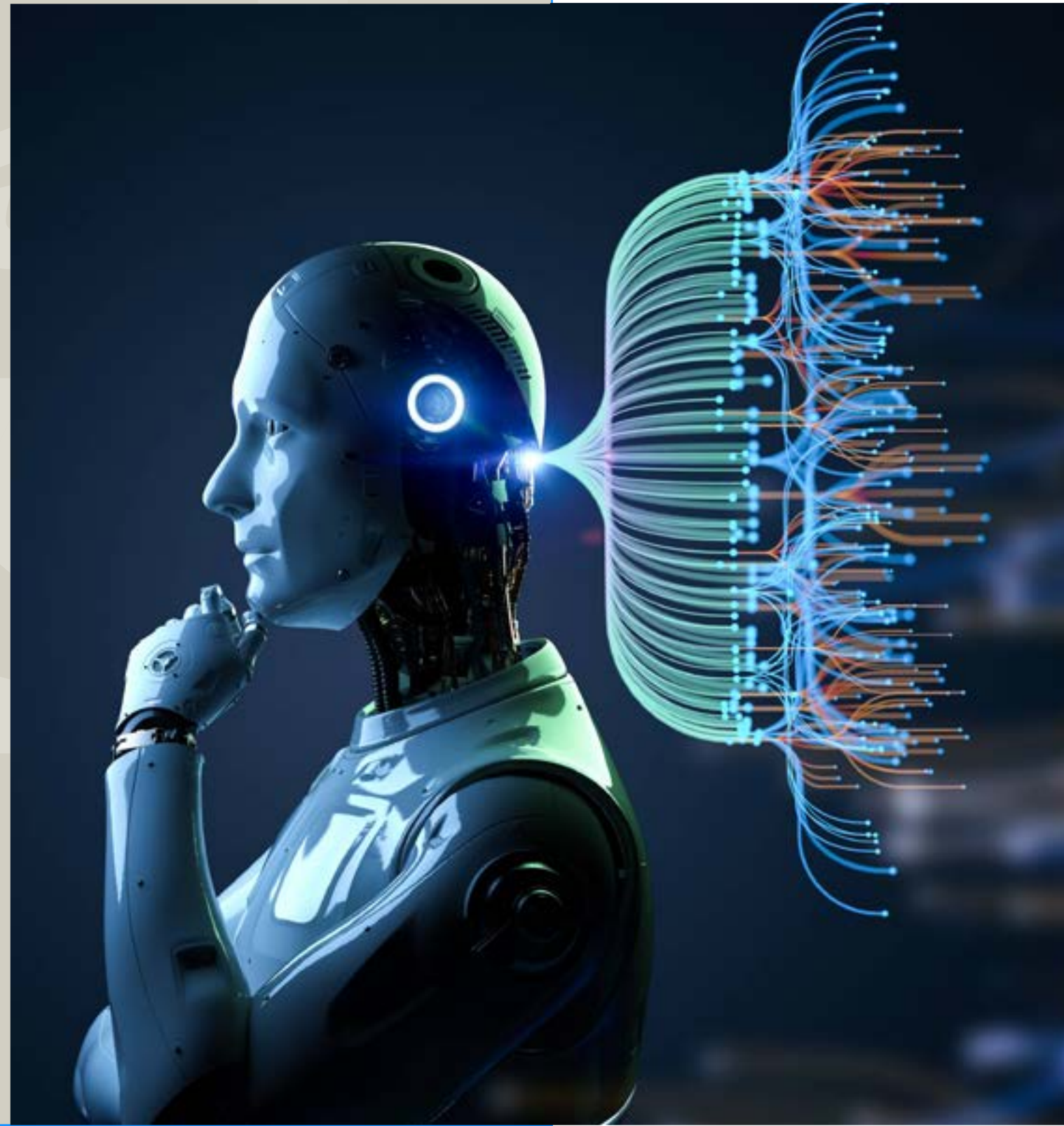
J'ai également abordé la notion d'« apprentissage automatique », un sous-domaine de l'intelligence artificielle qui utilise les données et des algorithmes pour produire des



L'intelligence artificielle se heurte à trois défis majeurs : le premier est celui des données, le second est celui des algorithmes, et le troisième concerne la nature humaine elle-même. Une faille dans l'un de ces trois éléments suffit à compromettre l'efficacité d'un outil d'intelligence artificielle, voire à en détourner l'usage à des fins nuisibles, pouvant porter atteinte à des individus, des institutions, et même à des États entiers.

L'une des questions majeures que nous avons explorées au cours de la conférence fut la suivante : comment le lien entre intelligence artificielle et lutte contre la corruption a-t-il vu le jour ?

La réponse fut que de nombreuses instances, institutions financières et grandes entreprises disposent d'immenses volumes de données. Ces organisations ont ainsi commencé à utiliser des outils d'analyse de données et de programmation simple pour identifier les risques, anticiper les infractions potentielles aux règles de conformité, et détecter les transactions ou relations à risque. Toutefois, l'examen de ces données, l'identification des schémas et des probabilités nécessitaient un niveau d'analyse plus approfondi et plus





Modèle de simulation de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption – 2023

précis dans un délai très court. C'est dans ce contexte que l'intelligence artificielle a commencé à assumer des tâches d'une extrême complexité en un temps record. Certains effets initiaux positifs de l'intelligence artificielle ont été constatés dans plusieurs affaires portées devant les tribunaux de certains pays entre 2000 et 2012. L'apprentissage automatique a ainsi pu prédire des cas de corruption publique à partir de facteurs économiques et politiques. Parmi les exemples de ces affaires figurent : les fraudes liées à la fiscalité et aux manipulations de prix au profit de certains individus ou entités, les irrégularités dans les institutions de dépôt — telles que les banques —, les pratiques douteuses dans les entreprises non financières — comme les compagnies d'assurance —, ainsi que les crimes de détournement de fonds publics.

Nous avons également discuté des avantages de l'utilisation des outils d'intelligence artificielle par rapport aux approches traditionnelles de lutte contre la corruption, notamment sa capacité à analyser, classer et suivre des schémas de corruption complexes et émergents, et à prendre des décisions de manière cohérente, sans être influencée par les conflits d'intérêts, la pression du temps ou la fatigue. Enfin, nous avons abordé les facteurs clés nécessaires à la construction d'un système d'intelligence artificielle capable de prendre des décisions avec un haut degré de professionnalisme et de transparence.

Y a-t-il, de nos jours, un seul domaine technologique qui ne rencontre aucun défi ?

Inévitablement, chaque technologie rencontre des défis spécifiques. L'intelligence artificielle, quant à elle, se heurte à trois défis majeurs : le premier est celui des données, le second est celui des algorithmes, et le troisième concerne la nature humaine elle-même. Une faille dans l'un de ces trois éléments suffit à compromettre l'efficacité d'un outil d'intelligence artificielle, voire à en détourner l'usage à des fins nuisibles, pouvant porter atteinte à des individus, des institutions, et même à des États entiers. Les exemples de ce type de dérive sont nombreux, comme l'usage des vidéos truquées (deepfake) mettant en scène des célébrités, qu'il s'agisse d'artistes ou de responsables politiques, afin d'influencer l'opinion publique dans certaines sociétés, ou de promouvoir des idées contraires aux valeurs éthiques, au profit d'individus ou d'entités ne méritant pas de tels avantages. Le domaine de la santé n'est pas épargné non plus par ce genre d'abus. Il est possible, par exemple, d'utiliser un outil d'intelligence artificielle destiné à détecter une maladie comme le cancer, en introduisant une image radiologique prise sous un angle bien précis — connu de la personne responsable de l'appareil — de manière à ce que le diagnostic indique à tort que le patient n'est pas atteint, dans le but de tirer profit des fonds versés par les compagnies d'assurance maladie.

Après avoir évoqué plusieurs exemples illustrant la gravité

de tels abus, qui constituent un défi réel non seulement pour les outils d'intelligence artificielle mais aussi pour les êtres humains qui les conçoivent, il nous incombe désormais de sensibiliser la société aux dangers d'un usage inapproprié de ces outils. Un tel usage peut en effet avoir des conséquences extrêmement graves, telles que la cybercriminalité, l'érosion de la créativité humaine, l'injustice, les discriminations envers

certains individus ou organisations, entre autres effets néfastes. Ces dérives laissent penser que, utilisée à mauvais escient, l'intelligence artificielle pourrait servir la corruption au lieu de la combattre, si elle est manipulée par des individus corrompus. Une telle situation soulève inévitablement la question suivante : l'intelligence artificielle peut-elle se développer sans cadre éthique ni base juridique ? La réponse est non, évidemment. De nombreux pays à travers le monde s'emploient aujourd'hui à élaborer de nouvelles approches intellectuelles, des recherches, ainsi que des institutions consacrées à l'étude des normes éthiques encadrant l'intelligence artificielle — que l'on désigne parfois sous le nom d'« intelligence artificielle responsable ».

La séance de discussion et le travail en groupe

Après avoir terminé ma conférence et répondu aux questions des étudiants — des questions qui témoignaient de leur conscience de l'importance de l'intelligence artificielle à notre époque et de leur vif intérêt pour l'apprentissage des innovations —, j'ai proposé une activité pédagogique en groupes. La consigne était la suivante :

Imaginez que vous et votre équipe êtes soit des contrôleurs, des inspecteurs, une cellule de lutte contre la corruption au sein d'une entreprise, soit les fondateurs d'une start-up. Comment utiliseriez-vous les outils d'intelligence artificielle ? Quelles en seraient les données d'entrée et les résultats attendus ?

Ils devaient choisir l'un des cas suivants : la fraude, la corruption (pots-de-vin), la fuite de données, le conflit d'intérêts, ou encore la discrimination.



Séminaire : «Les Talents d'exception Participant»- Foire internationale du livre du Caire

Ce qui a particulièrement retenu l'attention, c'est la richesse et la pertinence des idées formulées par les étudiants pour répondre à ces problématiques, allant de la conception d'algorithmes à la détection des irrégularités, en passant par les mécanismes envisagés pour y remédier.

Mon expérience fut ainsi des plus constructives et enrichissantes. Les nouvelles générations portent en elles une multitude d'idées et d'aspirations susceptibles de contribuer à la résolution des défis sociétaux contemporains. Lorsqu'on leur donne l'occasion de s'exprimer et qu'on les guide sur la bonne voie par un encadrement pertinent, ils sont en mesure de produire des résultats positifs porteurs de progrès.

Séminaire sous le titre : «Les Talents d'exception Participant»

La deuxième expérience s'est déroulée à la Foire internationale du livre du Caire, où j'ai eu l'honneur, l'année dernière, d'être invitée par l'Autorité de Contrôle Administratif et l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption à participer au séminaire intitulé « Les Talents d'exception Participant ». Cette rencontre portait sur les parcours inspirants de jeunes Égyptiens prometteurs et a été animée par le grand journaliste Osama Kamal. J'ai eu le plaisir de partager la scène avec deux figures inspirantes de la jeunesse égyptienne : Abanoub Gamal, entrepreneur, et le capitaine Ahmed El-Gendy, champion olympique égyptien de pentathlon moderne. Nous avons également été rejoints, à un moment de la séance, par le Général Dr Mohamed Salama, alors directeur de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption, qui a tenu à adresser au jeune public des conseils précieux et motivants.

Le séminaire se distinguait d'une simple présentation de récits de réussite. Il a surtout donné lieu à une discussion approfondie sur les défis auxquels les jeunes doivent faire face pour réaliser leurs rêves, que ce soit en Égypte ou à l'étranger. Nous avons tous convenu que le soutien moral et la reconnaissance comptent parmi les facteurs les plus déterminants pour assurer la continuité des efforts et atteindre le succès.

L'observation marquante fut le nombre important de questions posées par l'assistance lorsque la séance a été ouverte au public. Celles-ci portaient principalement sur les technologies de l'information et de la communication, en particulier la technologie de la 5G et l'intelligence artificielle. Cela témoigne d'un véritable engouement pour le savoir et d'un intérêt constant pour les innovations technologiques.

J'ai ainsi saisi cette occasion pour expliquer les différences entre les technologies de quatrième et cinquième génération, notamment en ce qui concerne les vitesses et les nouvelles bandes de fréquences, qui permettront d'élargir les horizons en matière d'applications technologiques, au bénéfice du

citoyen, tout en orientant les recherches vers l'après-5G.

Certaines questions ont porté sur l'intelligence artificielle, ses usages potentiels, les bénéfices que l'on peut en tirer dans de nombreux domaines, ainsi que les moyens de se prémunir contre ses effets indésirables. J'ai souligné, à ce propos, l'importance de diffuser une culture saine et éclairée au sein de la société au sujet de l'intelligence artificielle.

Un moment particulièrement marquant fut la question posée par une mère accompagnée de sa fille, qui cherchait conseil : devait-elle encourager sa fille à étudier cette discipline à l'université ou, au contraire, l'en dissuader totalement ? Ma réponse fut la suivante : si sa fille envisage cette voie avec enthousiasme et en a fait son premier choix, sans y être contrainte, alors le rôle des parents est de la soutenir sans réserve. Il ne faut pas redouter l'étude de l'intelligence

artificielle sous prétexte qu'il s'agit d'un domaine encore récent, car l'avenir y est fortement ancré. Toutefois, si la jeune fille est passionnée par un autre domaine, il est tout aussi important de l'encourager à le poursuivre, tout en pouvant acquérir, parallèlement, des compétences en intelligence artificielle qui pourraient l'aider à exceller dans son propre champ d'expertise.

À l'issue de la conférence, les réactions positives ont afflué, émanant de toutes les catégories d'âge. Ce qui m'a procuré une joie encore plus grande, ce fut de voir certaines jeunes filles rêver d'exceller dans ce domaine afin de servir leur pays.

En conclusion, la jeunesse égyptienne manifeste une réelle volonté d'apprendre tout ce qui est nouveau, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle, perçue comme un levier d'accès à l'avenir. Elle possède également la capacité de l'exploiter avec discernement afin d'en tirer le meilleur parti. Toutefois, cette jeunesse a constamment besoin d'une culture de sensibilisation à cette innovation technologique, à ses avantages comme à ses limites. Car si l'intelligence artificielle peut devenir un levier puissant de lutte contre la corruption, elle peut, inversement, devenir un vecteur de corruption si elle est utilisée en dehors de toute conscience morale et de tout sens du devoir national.



Formations- Evénements Accueil des délégations de haut niveau Réalisations de l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption en quelques mois



Comité de rédaction

L'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption poursuit son rôle central dans la promotion de la sensibilisation de la société à la lutte contre la corruption et la préparation de générations qualifiées et formées aux plus hauts niveaux pour faire face à ce phénomène, en adoptant les méthodes et techniques les plus modernes en matière de formation et de qualification. L'Académie a mené de nombreuses activités dans divers domaines, qu'il s'agisse de formations, d'ateliers ou de l'accueil de visites de hauts responsables des organes de contrôle de plusieurs pays frères et amis afin de découvrir l'expérience réussie de l'Académie et d'étudier les moyens de coopération dans les domaines de la formation et de la qualification à la lutte contre la corruption.



Clôture des Travaux de la Réunion Régionale «Renforcement de l'Intégrité des affaires et du Partenariat entre les secteurs public et privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord»

L'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a accueilli, du 14 au 16 janvier 2025, une réunion régionale sur le thème : « Renforcement de l'Intégrité des affaires et du Partenariat entre les secteurs public et privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Ligue des États arabes et l'Autorité palestinienne de Lutte contre la Corruption.

La réunion a porté sur les moyens de soutenir le rôle du secteur privé dans la lutte contre la corruption et l'amélioration du climat des affaires en partenariat avec le secteur public.

Les séances de travail ont vu la participation de Mme Cristina Albertin, représentante régionale de l'ONUDC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, de l'ambassadeur Dr Maha Bakhit, directrice du département des affaires juridiques au secrétariat général de la Ligue des États arabes, de Mme Rasha Amarna, conseillère auprès du président de l'Autorité palestinienne de Lutte contre la Corruption, ainsi que de représentants des Autorités de lutte contre la corruption, d'organisations internationales et régionales, d'experts concernés, et de responsables de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption.

Plusieurs tables rondes ont été organisées au cours de cette réunion, portant sur l'importance de développer des partenariats entre les secteurs public et privé pour améliorer le climat des affaires, les principaux leviers d'incitation pour renforcer le rôle du secteur privé dans la lutte contre la corruption, ainsi que les défis communs et les moyens d'y faire face. Une attention particulière a été accordée aux principales initiatives internationales visant à améliorer l'environnement d'investissement, notamment par l'adoption de systèmes efficaces de gouvernance et la promotion de la transparence et de la redevabilité.

La réunion a débouché sur un ensemble de résultats, notamment :

- l'accord sur le renforcement du partenariat entre les secteurs public et privé en matière de promotion des normes d'intégrité et de lutte contre la corruption ;
- l'élargissement des services électroniques et la réduction des transactions sur support papier ;
- l'activation des cadres de coopération internationale et l'échange d'expertises en vue de renforcer l'appui technique entre les autorités concernées et les institutions internationales ;
- la promotion d'un dialogue régulier entre les organes de lutte contre la corruption et les institutions du secteur privé ;
- l'encouragement à la création d'unités de soutien à l'investissement au sein des autorités de lutte contre la corruption pour examiner les plaintes des investisseurs, y répondre et faciliter la levée des obstacles entravant les projets d'investissement.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la cinquième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption. Elle vise à favoriser l'échange de points de vue et à tracer une feuille de route commune en vue d'améliorer l'environnement des affaires pour atteindre un développement économique et social durable au sein de nos sociétés.





En coopération avec l'Académie de La Haye pour la Gouvernance locale... Programme de formation sur l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption

Dans le cadre de son engagement à renforcer le partenariat et la coopération avec les institutions internationales en vue d'échanger les expertises dans les domaines de la promotion des valeurs d'intégrité et de transparence auprès de toutes les catégories de la société, l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a accueilli, dans ses locaux au Caire, un programme de formation sur « l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption », organisé du 24 au 27 février, en coopération avec l'ambassade du Royaume des Pays-Bas en Égypte et l'Académie de La Haye pour la gouvernance locale.

Ce programme a réuni plusieurs cadres des autorités chargées de l'application de la loi ainsi que des représentants

de la société civile en Égypte. Il a comporté plusieurs conférences et ateliers portant sur les concepts et mécanismes de l'intégrité, les stratégies de renforcement de l'intégrité et de la lutte contre la corruption, ainsi qu'une présentation du système d'intégrité aux Pays-Bas et des méthodes d'évaluation des risques de corruption.

Le programme vise à doter les participants des outils nécessaires à la mise en œuvre concrète des concepts d'intégrité et de transparence, et à tirer profit des expériences internationales pour soutenir l'amélioration des procédures de travail et renforcer les efforts de prévention et de lutte contre la corruption.



En Coopération avec le Ministère de la planification et l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) Atelier à l'Autorité de Contrôle Administratif pour renforcer la Lutte contre la Corruption

Dans le cadre de la coopération entre l'Autorité de Contrôle Administratif et les organisations internationales œuvrant dans les domaines de la gouvernance et des réformes administrative et économique, l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a organisé, en collaboration avec le ministère de la planification, du Développement économique et de la Coopération internationale, ainsi qu'avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), un atelier qui s'est tenu les 8 et 9 avril 2025. Cet atelier avait pour objectif d'examiner le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption en Égypte à la lumière des normes internationales, d'aborder la question de l'intégrité dans le monde des affaires, et de renforcer le dialogue entre les secteurs

public et privé dans ce domaine.

Les activités ont comporté des séances de discussion sur les expériences internationales en matière de lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, la responsabilité des personnes morales, la sensibilisation aux risques de corruption dans le secteur privé, ainsi qu'un aperçu des efforts entrepris par l'Égypte dans ce domaine dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030.

L'événement a réuni des représentants des autorités d'application de la loi, des organisations de la société civile, ainsi que des secteurs public et privé.



Mémorandum d'entente entre l'Autorité de Contrôle Administratif égyptienne et son homologue libyenne dans le domaine de l'échange d'expertises

Le ministre Amr Adel, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, a reçu M. Abdallah Kader Bouh, président de l'Autorité de Contrôle Administratif libyenne, au siège de l'Autorité dans la nouvelle capitale administrative. Cette rencontre s'inscrit dans le prolongement des relations égypto-libyennes en matière de prévention et de lutte contre la corruption. À cette occasion, un mémorandum d'entente a été signé entre les deux parties portant sur l'échange d'expertises, la formation et le renforcement des capacités dans les domaines de la gouvernance. L'accord prévoit la formation de 2 000 stagiaires dans les domaines suivants : cadres de lutte contre la corruption, enquêtes financières et recouvrement des avoirs, cybersécurité et cybercriminalité, élaboration de stratégies anticorruption, rôle des médias dans la lutte contre la corruption, développement institutionnel

et techniques d'enquête administrative.

Au cours de la rencontre, le ministre Amr Adel a souligné la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays à tous les niveaux. Il a également présenté le rôle de l'Autorité en matière de prévention de la corruption et de gouvernance, ainsi que les activités de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption, qui œuvre à la formation des cadres tant au niveau national qu'international à travers ses programmes spécialisés et ses diplômes universitaires.

Pour sa part, M. Abdallah Kader Bouh a exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'Autorité pour les efforts fournis en matière de formation des cadres libyens au cours de la période écoulée, saluant la qualité de l'encadrement scientifique et la richesse des compétences acquises dans les domaines concernés.



Lutte contre la Criminalité Transnationale Atelier à l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption sur les risques liés à la Migration irrégulière

Dans le cadre du renforcement des efforts conjoints aux niveaux national et international pour faire face à la criminalité transnationale, l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a organisé, du 28 au 30 avril 2025, un atelier sur le thème : « Les Liens entre la Migration irrégulière et le Blanchiment des produits criminels qui en découlent », en coopération avec le Comité national de coordination pour la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains, ainsi que l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID).

Ont participé à l'atelier : l'ambassadrice Naela Gabr, présidente du Comité national de coordination pour la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains, Mme Eva Suárez, directrice de l'AECID, ainsi que des représentants

des deux institutions et un certain nombre de cadres issus des autorités chargées de l'application de la loi.

L'atelier a abordé plusieurs thématiques, notamment les cadres juridiques et législatifs de la lutte contre la migration irrégulière et le blanchiment d'argent, le rôle des cellules de renseignement financier, les mécanismes de coopération judiciaire internationale, ainsi que les défis associés à la lutte contre ces crimes.

À travers de telles initiatives, l'Académie vise à renforcer la sensibilisation aux dangers de la migration irrégulière et du blanchiment d'argent, à mettre en lumière leurs effets néfastes sur les sociétés, et à contribuer, en partenariat avec les acteurs locaux et internationaux, au développement de stratégies efficaces de prévention.





Pour la Quatrième année consécutive... Participation remarquable de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Foire internationale du livre du Caire

L'Autorité de Contrôle Administratif a pris part aux activités de la 56^e édition de la Foire internationale du livre du Caire, organisée sous le slogan « Lis...C'était le premier mot », du 23 janvier au 5 février 2025.

Le pavillon de l'Autorité a présenté les activités de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption ainsi que ses programmes de formation. Les visiteurs ont également pu découvrir les publications de l'Académie et divers ouvrages traitant de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

L'Autorité a également organisé deux séminaires culturels et des activités interactives réunissant des experts en gouvernance

et en lutte contre la corruption. Ces événements ont favorisé une participation active du public, l'échange de propositions et de points de vue variés sur les questions de gouvernance, de prévention et de lutte contre la corruption.

Cette participation s'inscrit dans la mission de l'Autorité visant à sensibiliser le public aux risques de la corruption, à promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, et à renforcer l'engagement communautaire, en cohérence avec le quatrième objectif de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption : « Une société consciente des dangers de la corruption et capable d'y faire face ».



Les Constantes de la Personnalité Égyptienne : Thème du premier séminaire de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Foire internationale du livre du Caire

Ont participé à ce séminaire : Premier Sous-Secrétaire/ Dr Mohamed Salama, Conseiller du Président de l'Autorité de Contrôle Administratif pour les affaires de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption; Dr Wassim El-Sissi, chercheur en égyptologie ; Dr Khaled Habib, expert en ressources humaines et planification. Le séminaire a été animé par le Dr Sami Abdelaziz, ancien doyen de la faculté des médias et expert national auprès de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption.

Le séminaire a suscité un grand intérêt et une forte interaction de la part des visiteurs de la Foire. Dr Wassim El-Sissi a évoqué les caractéristiques de la personnalité égyptienne dans l'Antiquité et leur influence

persistante jusqu'à aujourd'hui. Dr Khaled Habib a, quant à lui, analysé les traits actuels de la personnalité égyptienne, en insistant sur les défis du monde contemporain, notamment l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs et l'éthique. Le Général Mohamed Salama a mis en avant les efforts déployés par l'Académie afin de renforcer les compétences des jeunes et diffuser les valeurs d'intégrité et de transparence, à travers des programmes de formation et de sensibilisation efficaces.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des activités culturelles organisées par l'Autorité de Contrôle Administratif durant la Foire, en vue de développer les mécanismes de gouvernance, de prévenir la corruption et de contribuer à l'émergence d'une société qui rejette la corruption.



L'Autorité de Contrôle Administratif présente les Applications de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption lors d'un séminaire à la Foire du livre

Dans le cadre de sa participation à la 56^e édition de la Foire internationale du livre du Caire, l'Autorité de Contrôle Administratif a organisé son deuxième séminaire intitulé : « Applications de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption (Égypte numérique – Unités d'audit interne) », avec la participation de :

– Dr. Marianne Kaldas, présidente exécutive du Centre égyptien d'arbitrage facultatif et de règlement des différends financiers non bancaires, experte en lutte contre la corruption ;

– Sous-Secrétaire / Ingénieur Khaled Zoura, directeur du secteur des infrastructures d'information et de la transformation numérique à l'Autorité de Contrôle Administratif ;

– Dr. Essam Zakaria, directeur du secteur de la planification stratégique ;

– Ingénieur/ Tamer Hawash, directeur général du département central des infrastructures d'information de l'Autorité. La rencontre a été modérée par Sous-Secrétaire/ Hicham El-Rokaibi, directeur de l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption.

Aucours du séminaire, les intervenants ont affirmé que la lutte contre la corruption constitue un engagement constitutionnel, et que la Stratégie nationale de lutte contre la corruption repose sur les principes d'intégrité, de transparence, de participation, de primauté du droit, d'égalité et de redevabilité. Ils ont présenté la méthodologie du projet d'infrastructure d'information de l'État égyptien, les enseignements tirés de ses phases d'exécution, les opportunités et défis rencontrés, ainsi que les améliorations apportées à l'efficacité des services publics. Les discussions ont également porté sur la création et l'activation des unités d'audit interne au sein de l'appareil administratif de l'État, le renforcement des capacités de leurs membres, ainsi que le rôle de ces unités dans le développement des mécanismes de contrôle interne et de gouvernance des institutions publiques.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Autorité en vue de diffuser une culture sociale de prévention et de lutte contre la corruption, et mettre en lumière les actions conjointes entreprises pour réaliser les objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption.



Deux Programmes de Formation réunissant 168 participants à Assiout et Sohag L'Académie Égyptienne poursuit ses efforts de sensibilisation aux dangers de la corruption

L'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a organisé, en collaboration avec les universités d'Assiout et de Sohag, deux programmes de formation sur le thème « Gouvernance et Lutte contre la Corruption » au cours du mois d'avril 2025.

Le premier programme s'est tenu à l'Université d'Assiout du 13 au 15 avril, avec la participation de 75 stagiaires parmi les cadres de l'université. Le second programme a été accueilli par l'Université de Sohag du 15 au 17 avril, avec 93 participants, incluant des membres du corps enseignant, des étudiants et des employés, en présence des présidents des deux universités.

Ces programmes ont couvert plusieurs thématiques, à savoir : les concepts de gouvernance et de prévention de la corruption, le rôle de l'Autorité de Contrôle Administratif dans ce domaine,

une présentation du projet d'infrastructure d'information de l'État égyptien, la Vision Égypte 2030, ainsi que des modules sur la gestion, l'éthique professionnelle et la responsabilité institutionnelle.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'Académie de renforcer ses partenariats institutionnels avec les universités égyptiennes afin de diffuser la culture de lutte contre la corruption auprès de toutes les composantes de la société, d'élever le niveau de conscience des risques liés à la corruption, et de promouvoir les moyens de prévention, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (2023–2030), en particulier son objectif n°4 : « Une société consciente des dangers de la corruption et capable d'y faire face ».



L'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption accueille un événement sur « Le rôle du secteur privé et des institutions éducatives dans la Lutte contre la Corruption et le soutien à l'Intégrité »

L'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption a accueilli un événement sur « Le rôle du secteur privé et des institutions éducatives dans la Lutte contre la Corruption et le soutien à l'Intégrité », en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), en présence de Mme Mirna Abou Habib, représentante régionale adjointe de l'UNODC pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, du Professeur Mahmoud El-Sayed, vice-président de l'Université du Caire chargé des études supérieures et de la recherche, de l'ingénieur Bassam El-Shenouani, président de l'Association égyptienne des jeunes entrepreneurs, ainsi que de plusieurs représentants d'institutions éducatives, du secteur privé et d'étudiants universitaires participant aux activités de formation dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'éducation et l'autonomisation des jeunes dans la lutte contre la corruption (Initiative GRACE).

L'événement a comporté des tables rondes sur l'importance du partenariat entre le secteur privé et les institutions éducatives pour la diffusion des valeurs d'intégrité et de transparence,

ainsi que sur le rôle de l'Autorité de Contrôle Administratif, représentée par l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption, dans la sensibilisation des jeunes aux dangers de la corruption et aux moyens de la prévenir, en mettant en lumière les efforts déployés en collaboration avec l'UNODC dans ce domaine.

Cette manifestation vise à établir des passerelles entre les étudiants participants à l'initiative et les représentants du secteur privé afin de leur offrir des opportunités de stage permettant de mettre en pratique les concepts d'intégrité et de transparence au sein des institutions privées partenaires. Cette démarche contribue au développement de leurs compétences pratiques et à l'acquisition de l'expérience nécessaire en adéquation avec les exigences du marché du travail.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de renforcer les efforts communs de lutte contre la corruption entre toutes les parties prenantes et d'ancrer la culture de l'intégrité chez les jeunes, en tant que force motrice dans la construction des sociétés et le soutien aux efforts de développement.

L'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption publie le deuxième numéro de la revue scientifique «Gouvernance, Prévention et Lutte contre la Corruption »

.....

Revue ayant obtenu la meilleure évaluation du Conseil suprême des universités



Deuxième numéro, Première année, Mars 2025



Des Partenariats pour faire face à la Corruption Coopération entre l'Académie égyptienne et l'Association égyptienne des auditeurs financiers en matière de Formation et de Renforcement des capacités

Dans le cadre du soutien à la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de Lutte contre la Corruption 2023-2030, qui accorde une grande importance à l'investissement dans le capital humain en tant que levier essentiel de la gouvernance, de la réforme administrative et de la lutte contre la corruption, l'Académie égyptienne de Lutte contre la Corruption a signé un protocole d'accord avec l'Association égyptienne des auditeurs financiers — représentant officiel en Égypte de l'Institut international des auditeurs internes. Ce protocole porte sur la formation et le renforcement des capacités des cadres des unités d'audit interne et de gouvernance au sein de l'appareil administratif de l'État, ainsi que des stagiaires de l'Académie.

Le protocole prévoit l'organisation de formations, de

conférences et de séminaires dans les domaines de la promotion des valeurs d'intégrité, de transparence, de gouvernance et de lutte contre la corruption, ainsi que la mise en place d'un programme de qualification spécialisé pour l'obtention de la certification internationale d'auditeur interne (CIA) délivrée par l'Institut international des auditeurs internes aux États-Unis.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du rôle central joué par les unités d'audit interne et de gouvernance au sein de l'appareil administratif de l'État afin de renforcer les principes de gouvernance et de contrôle interne, en veillant au respect des lois, règlements et directives, par les institutions, et en mettant en œuvre des procédures efficaces garantissant la qualité et l'efficacité du travail dans la réalisation des objectifs stratégiques de l'État égyptien.

Déménagement dans la Nouvelle Capitale administrative

**De là, nous commençons une
nouvelle ère**



Contact avec l'Autorité de Contrôle Administratif

Site Web de l'Autorité:

www.aca.gov.eg

Contact direct avec les responsables de l'Autorité au siège:
Veuillez consulter le site Web de l'Autorité

Hotline :

16100

Poste Égyptienne / Télégraphe

Page officielle de Facebook:

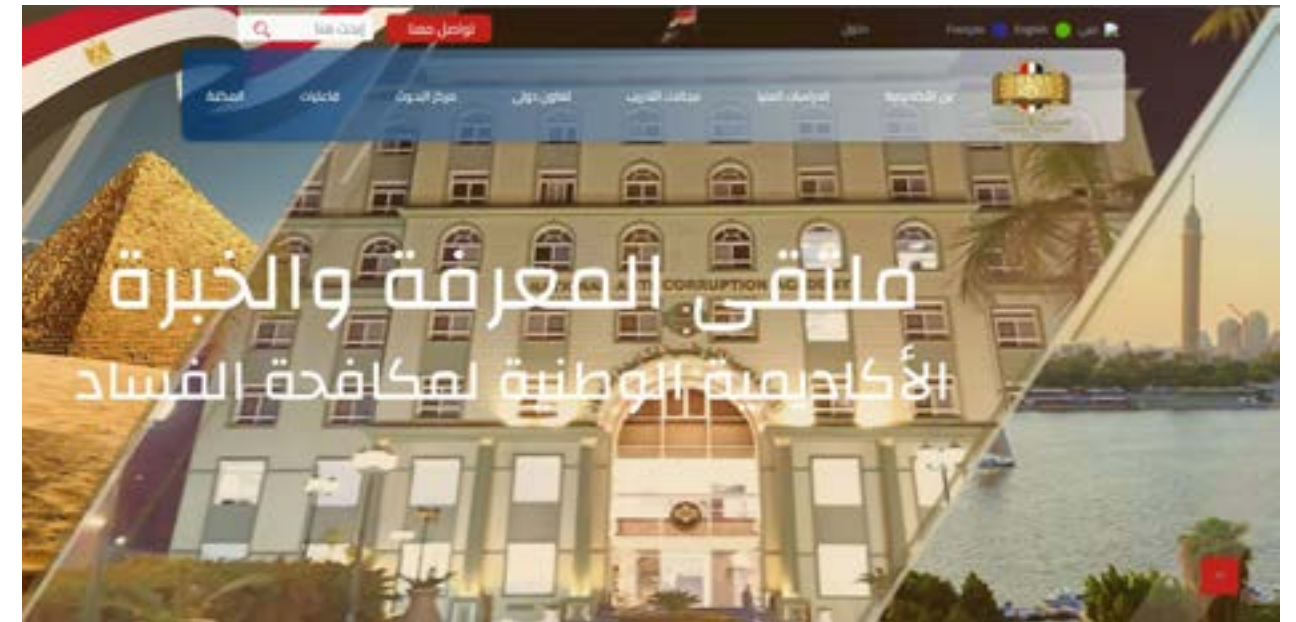
facebook.com/ACAEGYPT

Télécopie du Siège de l'Autorité :

0222915403

Télécopies des bureaux régionaux de l'Autorité dans les gouvernorats:

Veuillez consulter le site Web de l'Autorité



الالتزام بالتميز ENGAGEMENT ENVERS L'EXCELLENCE

Contact avec

l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption :
Veuillez consulter le site web de l'Académie

academy.aca.gov.eg

Courriel de l'Académie:

eaca@aca.gov.eg

Courriel du magazine:

Damir_alwatan@aca.gov.eg





Revue ayant
obtenu la
meilleure
évaluation
du Conseil
suprême des
universités



Revue de Gouvernance, de Lutte et de Prévention de la corruption (JGPCC)

Une revue scientifique périodique, publiée par l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption, évaluée 7 / 7 par le Conseil suprême des universités. Elle vise à publier des articles de recherche spécialisés dans les domaines de la Prévention de la Corruption et des moyens de la combattre, de la Gestion, du Droit, de l'Économie, ainsi que des Sciences interdisciplinaires liées à la Gouvernance et à la Lutte contre la Corruption

Mission de la revue :

Contribution éclairante et cognitive en tant que plate-forme de publication scientifique objective et en tant que phare pour la recherche scientifique académique réaliste et renouvelée pour les chercheurs aux niveaux national, régional, continental et international, traitant des questions de Gouvernance, de Prévention et de la Lutte contre la corruption et des sciences connexes, en utilisant des méthodes de recherche soutenant le développement de méthodes de réflexion et d'analyse pour atteindre des résultats claires et applicables.





الأكاديمية الوطنية
لمكافحة الفساد
EACA

مركز بحوث ودراسات منع ومكافحة الفساد
CRSPCC